

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						

ABONNEMENT PAR AN
50 Centins.

DIX-SEPTIÈME ANNEE
11^{ème} de la Nouvelle Série

ABONNEMENT PAR AN
50 Centins.

LE PROPAGATEUR

R P L Guerin CSC

Bulletin-Mensuel

DU CLERGÉ ET DES FAMILLES

Paraissant le 1^{er} de chaque Mois

DIRECTEUR : - - - - L. J. A. DEROME



ADMINISTRATEURS :
CADIEUX & DEROME, MONTREAL
1603, rue Notre-Dame, 1603

SOMMAIRE

BULLETIN, par Henry Sorelle.....	281
HOMMAGE A MARIE, REINE DU SAINT-ROSAIRE.....	285
JULIEN L'APOSTAT, par Paul Allard.....	286
JUBILÉ, PETIT TRAITÉ THÉORIQUE ET PRATIQUE, par un Père Rédemptoriste...	287
HISTOIRE DE SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE, par J. Guibert.....	289
LENDEMAINS D'UNITÉ, par Georges Goyau.....	293
LA MÈRE DE DIEU ET LA MÈRE DES HOMMES, par le R. P. Therrien, S. J.....	297
LE LIVRE DE LA PRIÈRE ANTIQUE, par le R. P. Dom Fernand Cabrol.....	306
LA GERBE D'OR, par Mme Julie Lavergne.....	313

ÉCLAIRAGE IDÉAL

Système perfectionné — breveté



J. A. PAINCHAUD

Ingénieur-Acétyléniste

Bureau, 1698 rue Notre-Dame, Montréal

Spécialité : Grandes Installations, privées et centrales

EXTRAITS DE LETTRES :

..... Votre appareil se recommande donc tout particulièrement par sa sécurité absolue....

A. LABUE, prre, Prof. de Chimie, Séminaire de Philosophie, Montréal.

..... Votre système se recommande fortement pour les installations domestiques à cause de son extrême sécurité, de sa simplicité et de l'absence d'odeur, qui veut dire économie de gaz....

I. J. KAVANAGH, S. J., Prof. de Sciences, Cours B. A., Collège Sainte-Marie, Montréal.

..... Vous vous êtes appliqués à atteindre ce qu'il y a de plus parfait et à obvier aux défauts et aux inconvénients des autres machines déjà connues et vous avez lieu d'être fier du succès....

G. V. VILLENEUVE, prre, Supérieur, Collège de L'Assomption, Qué.

..... Votre appareil.... est installé ici et fonctionne régulièrement depuis le 30 décembre 1899.... Ce qui n'était pas évident avant cette date, l'est aujourd'hui, il me semble, savoir, que l'acétylène est un mode pratique d'éclairage..... Votre appareil élimine tous ces inconvénients et bien d'autres....

Ed. Lecompte, S. J., recteur, Noviciat, Sault-au-Récollet.

AUTRES RÉFÉRENCES A MONTRÉAL : Collège Ste-Marie ; MM. Warden King & Son ; Robert Mitchell Co, Ltd.

SAINT ROCH



Chromo de Saint Roch, 13 x 17	-	-	-	-	10 cts.
Image en couleur, 10 x 14	-	-	-	-	10 cts.
Image grise, 10 x 14	-	-	-	-	5 cts.
Image en couleur, 22 x 28	-	-	-	-	50 cts.
La même, grise	-	-	-	-	30 cts.
Statue de Saint Roch, 3 pouces	-	-	-	-	10 cts.
do 3½ do	-	-	-	-	15 cts.
do 5 do	-	-	-	-	20 cts.
do 7 do	-	-	-	-	30 cts.

VIE DE SAINT ROCH (avec neuvaine) Petit vol. in-32. Prix 5 cts.

la douzaine, 40 cts ; le cent..... \$3.00.

LE PROPAGATEUR

Volume XI.

1er Octobre 1900

No 8.

BULLETIN

CHINE. — Les Puissances ont toutes reçu des nouvelles directes de leurs ministres en Chine. Ces dépêches ne contiennent que des détails sommaires sur les horribles drames qui se sont déroulés à Pékin. Mais enfin ces ministres vivent à l'exception du baron de Kettler, et au milieu de la crise effroyable qu'il a traversée, il ne semble pas que le corps diplomatique ait été particulièrement éprouvé. Cependant le monde n'est pas encore complètement rassuré. Sans doute, le fait que les ministres sont sains et saufs est un allègement sensible à l'angoisse éprouvée par un silence de six semaines. Mais il s'en faut de beaucoup que tout soit terminé et la situation reste compliquée, obscure, troublante.

Il y a cependant deux exagérations à craindre dans l'affaire chinoise : celle qui consisterait à avoir trop de confiance dans la sincérité du gouvernement chinois et celle qui consiste à n'en avoir systématiquement aucune. Le gouvernement chinois mérite à coup sûr qu'on se défie de lui ; toutefois il commence à se rendre compte des responsabilités qu'il a encourues, et loin de les accroître il s'efforce évidemment de les diminuer. On croit voir chez lui de la mauvaise foi et sans nul doute il y en a ; mais il y a aussi, comme dans tous les gouvernements à la fois faibles et violents de l'inquiétude et de la versatilité. C'est ce dont nous ne tenons pas suffisamment compte. Un autre travers auquel nous cédon's est de vouloir, pour mieax intimider les Chinois, user contre eux de réciprocité et employer contre eux des moyens barbares parce qu'ils l'ont fait contre nous. Ce serait descendre à leur niveau. Plusieurs journaux européens ont parlé de faire de Li-Hung-Chang un otage, et un membre de la Chambre des Communes anglaises a même demandé au gouvernement s'il n'aurait pas recours à cette menace. M. Brodrick a répondu que l'Angleterre avait informé le gouvernement chinois qu'il serait tenu personnellement responsable, si les membres des légations ou d'autres européens étaient maltraités ; mais il a ajouté qu'il ne croyait pas qu'en faisant de plus amples notifications de ce genre, on atteignît un résultat utile. M. Delcassé, on s'en souvient, s'est servi de ce procédé à l'égard du gouverneur du Yun-nan et cela a réussi. Qu'on agisse de même envers les membres du gouvernement chinois, on le comprend aussi ; mais pourquoi ? Parce que le gouverneur du Yun-nan était vraiment et directement responsable de la vie de M. François, comme les membres du gouvernement

chinois le sont de celle des ministres. Au contraire Li-Hung-Chang n'y peut rien. S'il était à Pékin, peut-être n'y serait pas lui-même en parfaite sécurité. Il ne l'y aurait certainement pas été d'une manière constante depuis deux mois. Tout récemment encore l'impératrice a fait décapiter deux membres du Tsong-li-Yanen parce qu'ils étaient suspects de tendances favorables à la civilisation occidentale et cette nouvelle a, paraît-il, produit une forte impression sur Li-Hung-Chang. Il est dangereux de placer les gens dans l'alternative d'être décapités par les uns et fusillés par les autres ; en pareil cas, le danger le plus rapproché agit sur eux le plus fortement.

D'autres moyens et de plus sérieux seront nécessaires en présence des difficultés présentes. Les indiquer n'est pas le rôle des journalistes ; leur tâche est d'exposer clairement la situation.

* * *

Italie.—On a cherché dans le manifeste de Victor Emmanuel l'indication de ses idées politiques. On avait tort de l'y chercher et il a eu raison de ne pas l'y mettre. Un ministère peut faire un programme, encore savons-nous à quel point il est vain généralement ; mais un roi ne peut pas engager tout un règne et lorsqu'il a dit qu'il respecterait les lois constitutionnelles et les libertés politiques il a tout épuisé tout ce qu'il y a à dire. Ce n'est pas à ses discours que Victor-Emmanuel doit être jugé, c'est à ses actes. Le ministère actuel, présidé par un vieillard octogénaire, n'a jamais été regardé que comme un ministère d'attente : il ne saurait être définitif. Quels seront les prochains ministres du jeune roi ? Avec quelles idées arriveront-ils au pouvoir ? On se le demande en Italie, non sans quelque impatience. On a parlé d'une trêve de partis ; mais tout le monde a le sentiment qu'elle sera dans les mots beaucoup plus que dans les choses, parce qu'il n'est pas dans les cœurs. En réalité aucun parti n'est disposé à désarmer même provisoirement. Victor-Emmanuel III aura un lourd fardeau à porter. Il pourra, au moins pendant quelque temps encore, se borner à continuer au-dehors la politique adoucie que son père avait adoptée dans ces dernières années ; mais au-dedans, il devra prendre des résolutions personnelles et rapides. C'est là que les partis l'attendent. Il n'a rien à craindre du Vatican : le pontife de Rome est le représentant d'un Maître patient, parce qu'il est éternel.

* * *

France.—Si l'horreur causée par le crime de Monza avait pu être augmentée, elle l'aurait été par la sinistre parodie que Salson en a faite à Paris. Heureusement le schah de Perse a été préservé et nous en avons été quittes pour une sensation étrange que lui-même n'a pas semblé éprouver. L'impassibilité dont il a fait preuve est la marque d'une grande force d'âme : ce souverain est un

homme. On a attribué cela à son fatalisme, mais ces fatalités-là n'arrivent qu'aux êtres bardés du triple airain et qui savent vouloir et agir.

* * Le discours de Mgr Ireland sur La Fayette a créé un mouvement ré-américain à Paris et à Bourges. Cela n'est pas pour déplaire à de certains tenants des doctrines nouvelles. Les idées de l'archevêque de Saint-Paul sont fortes et pratiques. Celui-là est un des esprits les plus larges, les plus élevés, les plus hardis de ce temps ; un de ceux qui savent le mieux allier au sens de l'inébranlable tradition, le sens du mouvement nécessaire, du mouvement dans la vie ; il exprime les vérités nouvelles et l'éternelle vérité dans le langage de la plus originale, de la plus saisissante, de la plus vivante éloquence.

* * L'exposition française est en ce moment tout à la fois en fête et en faillite. Ce n'est pas, du reste, un spectacle inattendu malgré son apparente contradiction. Le président Loubet s'est prêté bénévolement au trompe-l'œil en multipliant ses dîners et ses réceptions.

* * *

Etats-Unis.—Une épouvantable catastrophe vient de fondre récemment sur Galveston et les campagnes environnantes. On évalue à 5000 le nombre des victimes et à 15 ou 20 millions de dollars le chiffre des pertes matérielles.

Comme toujours d'exécrables scènes de vandalismes sont venues s'ajouter à l'horreur du désastre ; voici ce qu'écrivait ces jours-ci un voyageur venant directement du pays sinistré :

“ Le plus horrible vandalisme a régné à Galveston. La plus rigoureuse application de la loi martiale n'a pu le réprimer complètement. Les hommes de l'adjudant général Scurry ont arrêté une centaine de nègres ou plus, dont quarante-trois ont été trouvés en possession d'objets pris sur les cadavres. Ils ont passé en cour martiale, ont été trouvés coupables et condamnés à être fusillés. Un nègre avait vingt-trois doigts avec des bagues dans ses poches.”

Devant de tels détails on se demande si la sauvagerie humaine est inférieure à l'horreur du fléau.

* * *

Canada.—Il faut se réjouir des succès obtenus par les exhibits canadiens à l'exposition de Paris. Cela contribuera certainement à renouer entre le Canada et notre ancienne mère-patrie les liens les plus forts et les plus durables.

En fait de grands prix nous sommes heureux de signaler particulièrement celui obtenu par la maison Rolland pour ses papiers. Une telle distinction place cette maison parmi les premières du monde pour cette branche industrielle.

* * Le mois dernier nous avions à relater la mort d'un de nos meilleurs vétérans du sanctuaire, pareille tâche nous incombe

encore : M. l'abbé J. U. Leclerc a rendu son âme à Dieu le 3 août dernier.

Né le 6 août 1836 à l'île Bizard, il avait été ordonné prêtre le 14 septembre 1862. Il fut d'abord chargé du vicariat de Vaudreuil qu'il quitta deux ans après sa nomination et alla remplir les fonctions de chapelain à la Réforme de Saint-Vincent de Paul jusqu'en 1873, époque à laquelle il fut nommé chapelain du pénitencier.

En 1883, Mgr Fabre nomma M. Leclerc curé de l'église Saint-Joseph, rue Richmond, à Montréal. Il a administré cette paroisse avec dévouement et à la grande satisfaction de ses paroissiens jusqu'au jour où la mort foudroyante l'a appelé pour paraître devant Dieu.

* * Nous avons salué avec joie l'apparition de la nouvelle édition du livre du P. Alexis sur l'Évangile ou Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ d'après la concordance des quatre évangiles.

Nous croyons ces pages appelées à faire beaucoup de bien car l'Évangile apporte toujours avec lui et l'utilité et le charme et la lecture en est nécessairement féconde.

Cette ouvrage se vend 40 et 50 cents à notre librairie et nous ne saurions trop inviter nos lecteurs à se le procurer. Il peut servir tout à la fois de paroissien, de livre de méditation et de lecture spirituelle. Nous reparlerons de ce livre d'une façon plus approfondie dans notre prochain numéro, car, encore une fois, c'est le livre qu'il faudrait tâcher de répandre le plus en ce moment.

* * Un certain nombre d'invalides canadiens nous sont revenus du Sud africain et d'autres arrivages sont encore annoncés. Tout porte à croire qu'ils reviendront bientôt, car la guerre du Transvaal semble maintenant atteindre la fin.

* * Les élections approchent, dit-on, avec grande rapidité et l'on s'en aperçoit à la lecture des journaux tout parfumés de l'odeur de la poudre électorale. Conservateurs et libéraux luttent à qui mieux mieux. Quel parti sera le vainqueur ? Il est difficile encore de l'avancer. La grande consolation est de penser que chacun des deux partis compte dans son sein des hommes éminents, consciencieux, laborieux, amis de leur Dieu et de leur patrie.

HENRY SORELLE.

LA SAINTE MESSE

SENS VÉRITABLE DES PRIÈRES ET DES CÉRÉMONIES
OU LES FIDÈLES UNIS AU PRÊTRE SELON
L'ESPRIT DE L'ÉGLISE

Par M. l'abbé R. Décrouille

1 fort vol. in-12..... 88 cts

HOMMAGE A MARIE

REINE DU SAINT ROSAIRE.

I

Que tout, dans l'univers, célèbre la bonté
De Notre-Dame du Rosaire.
Elle obtient le pardon de toute iniquité ;
Elle exauce toute prière.

II

A l'enfant orphelin, qui l'invoque humblement,
Elle dispense sa tendresse ;
Elle veille sur lui, le conduit sûrement
Au port de l'éternelle ivresse.

III

L'impétueux jeune homme, loin des plaisirs trompeurs,
Conservera son innocence.
Et bravera le monde, et ses basses clameurs,
Sous sa maternelle influence.

IV

Le débile vieillard, comme aux jours d'autrefois,
Revient répéter sa prière,
A celle qui toujours répondit à sa voix :
A Notre-Dame du Rosaire.

V

Sous tes bras maternels, daigne nous abriter,
Marie, ô mère douce et tendre
Si Satan nous oppresse, ah ! viens nous délivrer,
Oh ! toujours daigne nous entendre.

A. M. D. G.

NOUVEAUTÉS

QUO VADIS

Par HENRYK SIENKIEWICZ

1 vol. in-12..... \$0.88

LA DEVOTION A St ANTOINE DE PADOUE

ET QUELQUES FAITS EN RAPPORT AVEC CETTE DEVOTION

Par L. A. L., prêtre du diocèse de Sherbrooke

1 vol. in-18..... \$0.15

JULIEN L'APOSTAT

Par PAUL ALLARD

Tome premier, *La Société au I^{ve} siècle. — La jeunesse de Julien.*
— *Julien César.*

1 volume in-8..... \$1.50.

LA figure de Julien l'Apostat reste une des plus curieuses comme une des plus discutées de l'histoire; jadis flétri du nom d'Apostat, Julien a trouvé des défenseurs, voire des apologistes, qui, non contents de relever les réels mérites du prince, ont voulu le glorifier même, sinon surtout, dans sa tentative de réaction contre le christianisme. Où est la vérité ?

Personne, certainement, n'était plus capable de nous le dire que M. Paul Allard, après ses remarquables travaux sur les premiers siècles de l'Eglise et notamment sur le quatrième siècle. — L'historien de saint Basile avait nécessairement rencontré Julien et n'avait pas pu ne pas l'étudier. Le voilà, en effet, qui nous donne la première partie d'une monographie étendue de *Julien l'Apostat*, auquel il laisse avec raison le surnom que lui a donné l'histoire. Dans cette partie, M. Paul Allard nous fait d'abord un tableau achevé de la *Société au I^{ve} siècle*; puis il nous raconte les dures épreuves de la *Jeunesse de Julien*; enfin, il nous présente *Julien César*, se révélant dans la Gaule général habile et administrateur intelligent. M. Paul Allard termine sur la "révolution d'armée et de palais"; qui, la mort de Constance aidant, donne l'empire à Julien.

Nous nous bornons aujourd'hui à signaler ce beau travail sur lequel nous reviendrons; nous dirons seulement qu'on y retrouve toutes les qualités bien connues de l'auteur, son érudition sûre, sa clarté d'exposition, sa connaissance approfondie du I^{ve} siècle.

Aussi sommes-nous certains que cette étude sera accueillie avec empressement par le public.

(*L'Univers*)

LES VŒUX DE RELIGION

CONTRE LES ATTAQUES ACTUELLES

Par le R. P. Edouard Hugon

des frères prêcheurs

1 vol. in-12..... 38 cts

JUBILÉ

PETIT TRAITÉ THÉORIQUE

ET PRATIQUE

DES QUESTIONS RELATIVES AUX DIVERS JUBILÉS

ACCOMPAGNÉ

*D'un résumé de la doctrine des indulgences—de textes—sermons
et plans de sermons sur le Jubilé.*

DESTINÉ SPÉCIALEMENT AUX MEMBRES DU CLERGÉ.

PAR UN PÈRE RÉDEMPTORISTE.

1 vol. gr. in-12 ; prix : 75 cts, franco.....0.80

Vénérés Confrères,

LE Souverain Pontife LÉON XIII, marchant, comme il le dit dans sa bulle "*Prosperante ad exitum*", sur les traces de ses prédécesseurs, a promulgué, l'an passé, le grand Jubilé de l'Année Sainte pour 1900, et il se propose de l'étendre au monde entier à la fin de cette année.

Désireux de publier un petit manuel populaire du *Jubilé d'extension*, lequel, selon les traditions séculaires, s'ouvrira l'an prochain pour le monde entier, Monseigneur de Montréal a demandé à un Père Rédemptoriste de vouloir bien se charger de ce travail. C'est en faisant des recherches que l'auteur a conçu l'idée de ce petit traité.

Le grand pape BENOÏT XIV, dans sa Constitution *Apostolica*, § 13, du 26 juin 1749, recommande à tous les prêtres, comme du reste c'est leur devoir, d'instruire leurs ouailles sur le Jubilé : "*Illud vero Evangelicis operariis inculcamus, ut Catecheses ad populum habeant in quibus, Catholicam de indulgentiis ac universali Jubilæo doctrinam explicent.*" LÉON XIII, dans sa récente Constitution *Quoniam*, § XXIX, adresse aux confesseurs jubilaires ces graves paroles : "*Ab omnibus qui præstitutis facultatibus uti velint, eadem*

“ *perlegi diligenterque considerari volumus, ne in re gravissima quid-
 “ *piam a recto alienum, ob rerum ignoracionem sibi vel invitis, exci-
 “ *disse, non sine acerbo animi dolore aliquando nanciscantur.*”**

L'auteur a cru rendre service à ses confrères dans le sacerdoce et leur épargner bien des doutes et des recherches fastidieuses en leur donnant, en un résumé substantiel, toute la doctrine du Jubilé.

Ce livre est intitulé : *Petit traité théorique et pratique des questions relatives aux divers Jubilés.*

Il est *théorique* parce qu'il donne les principes généraux et doctrinaux sur la matière, — il est *pratique* parce qu'il fournit les indications nécessaires pour l'application de ces principes aux diverses espèces de Jubilés.

En outre, l'auteur a voulu mettre les prêtres des paroisses à même de prêcher facilement les exercices du Jubilé sans avoir grand besoin d'autres livres. C'est pourquoi, dans la deuxième partie, il a réuni des textes, des sermons et plans de sermons sur la matière. C'est même dans ce but pratique qu'il a voulu joindre à son livre un résumé de la doctrine des indulgences.

Enfin, comme ce livre traite, *non pas d'une seule espèce de Jubilé, mais de tous les divers Jubilés*, il peut trouver utilement sa place dans toute bibliothèque sacerdotale.

L'auteur le présente humblement et respectueusement à ses vénérés confrères du sacerdoce et espère avoir, en le publiant, travaillé à leur utilité et contribuer à faire gagner le Jubilé dans toute sa plénitude, à eux-mêmes et à tous ceux à qui ils prêcheront.

Sainte-Anne de Montréal, 6 juillet 1900.

Nouveauté

UN OUTRE-MER

AU XVII^e SIÈCLE

VOYAGES AU CANADA DU BARON DE LA HONTAN

PUBLIÉS AVEC UNE INTRODUCTION ET DES NOTES

Par M. François de Nion

1 vol. in-12..... 88 cts

HISTOIRE DE S. JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE

ANCIEN CHANOINE DE L'ÉGLISE MÉTROPOLITAINE DE
REIMS, FONDATEUR DE L'INSTITUT DES FRÈRES DES
ÉCOLES CHRÉTIENNES

Par J. GUIBERT

Prêtre de Saint-Sulpice, supérieur de l'Institut catholique de Paris

1 vol. in-8 de 725 pages avec portrait..... \$1.50

JEAN-BAPTISTE de la Salle attire aujourd'hui tous les regards.

L'Église illumine son front d'une gloire qui dépasse toutes les ambitions humaines, en lui décernant les suprêmes honneurs du culte. Le 19 février 1888, Léon XIII déclarait "Bienheureux"; le 24 mai 1900, il le met solennellement au rang des "Saints".

L'État, à son tour, l'a signalé à l'attention publique. Car, après avoir emprunté aux Frères leurs programmes et leurs méthodes, il les a chassés des écoles officielles. Mais, en le frappant dans la personne de ses fils, il n'a fait qu'accroître la popularité du père.

Les Frères enfin, répandus dans toutes les parties du monde, animent de son esprit leurs milliers d'écoles populaires, et font connaître et bénir son nom par toutes les races humaines.

Ce que fut, durant les années de son existence mortelle, une vie si glorieusement épanouie, notre livre essayera de le dire. L'auteur s'est proposé de mettre en lumière l'héroïsme de la vie privée et la fécondité de la vie publique de Jean-Baptiste de la Salle.

Dans un temps où les fortes vertus des premiers siècles semblent énervées, il y a de l'intérêt à les voir revivre, à peu de distance de notre génération, dans le plein jour de l'histoire moderne, intègres, puissantes, sans compromission et sans fadeur, rappelant les plus illustres exemples des anciens solitaires et des plus grands apôtres.

Jean-Baptiste de la Salle accomplit, en effet, avec simplicité, les sacrifices les plus coûteux à la nature et les plus rares même parmi les chrétiens.

Héritier d'une immense fortune, il s'en défait pour la donner aux pauvres; pourvu d'une riche prébende à la métropole de Reims, il se démet en faveur d'un humble prêtre: voilà comme il se joue des biens de ce monde.

D'un tempérament délicat, élevé dans les jouissances habituelles aux gens de condition, il embrasse un régime austère et commun, auquel il assujettit par violence sa nature en révolte;

il meurtrit sa chair de sanglantes disciplines, et la dompte nuit et jour par les cilices et les chaînes de fer : son corps, traité comme une victime, est condamné à un martyre qui dure quarante années.

L'amour-propre est soumis à non moins de rigueur. Jean-Baptiste renonce à ses droits d'ainé pour entrer dans le clergé; chanoine d'une illustre métropole, il en sacrifie les honneurs pour vivre caché parmi de pauvres maîtres d'école. Là, il ne se prévaut ni de son nom, ni de sa naissance, ni de son caractère sacerdotal, mais il ne cherche qu'à tenir le dernier rang, et la grande ambition de sa vie est de se démettre de la supériorité; dans la maison même qu'il gouverne, il se cache et il obéit.

Dans ses actes, rien qui sente la pose. En les accomplissant, le Saint ne fait que suivre les inspirations de sa conscience. Une foi profonde, toujours pure, le guide vers l'idéal tracé par les conseils évangéliques; une piété vive et ardente, toujours saine, alimentée par de pieuses lectures et des oraisons prolongées, soutient son courage et renouvelle chaque jour ses forces.

À le voir rechercher les profondes solitudes, on dirait un moine de l'ancienne Thébàide égaré dans nos siècles de fiévreuse activité. Cette vie intense, qui s'exprime par de si fortes vertus, ne va-t-elle pas se concentrer tellement sur elle-même, qu'elle soit perdue pour la société? Le monde peut le craindre; mais les chrétiens savent, par la foi, qu'une vie sainte, fût-elle comme fondue en prières et en sacrifices, profite toujours à l'humanité.

Au reste, la fécondité extérieure n'a pas manqué à la vie de Jean-Baptiste de la Salle. Plus il prend soin de la contenir, plus elle déborde. Il ne commence rien par sa volonté propre; il n'agit que sous les inspirations de la Providence. Mais toutes ses œuvres, humbles à leurs débuts, sont des germes qui se développeront. Considérées dans leur épanouissement actuel, les institutions dues à son initiative révèlent, en lui, l'une des plus grandes forces sociales des derniers siècles.

Lorsqu'il ouvre, à Reims, une première école gratuite, il ne se propose que de recueillir et d'évangéliser les enfants pauvres qui vagabondent dans les rues. En fait, c'est l'école populaire, gratuite, offerte à tous, qui prend naissance dans cette première entreprise.

Pour tenir les classes, il réunit des jeunes gens dont il fait des maîtres; il leur apprend l'art d'enseigner, il leur fait puiser dans la piété le dévouement; il abandonne son hôtel pour vivre pauvrement au milieu d'eux: voilà un Institut qui commence; l'Église y trouvera des religieux fervents et des apôtres zélés, le peuple des amis sincères et des instituteurs dévoués; de nombreuses congrégations enseignantes se modèleront sur ce type nouveau de vie religieuse.

Les curés des villages veulent aussi des maîtres pour leurs écoles; s'il ne peut leur donner des Frères, il formera du moins, pour eux, des laïques instruits. Il ouvre alors des séminaires de maîtres de campagne, où des jeunes gens pieux viennent puiser

les vertus et les méthodes qui font les bons éducateurs; il crée ainsi des écoles normales, dont le plein épanouissement n'aura lieu que deux siècles plus tard.

Sur la paroisse de Saint-Sulpice, on l'invite à recueillir, chaque dimanche, les apprentis désoeuvrés. Il leur ouvre en effet ses écoles, leur fait enseigner l'arithmétique et le dessin, et leur donne une solide instruction religieuse: il prélude, par là, à la création des patronages de jeunes ouvriers et à la fondation des classes d'adultes. C'est aussi l'enseignement professionnel qui débute.

A Rouen, les commerçants et les manufacturiers lui confient leurs enfants, afin qu'il les prépare, en dehors des études classiques, aux carrières industrielles et commerciales. Il reçoit ces jeunes pensionnaires; il élabore, pour eux, un nouveau programme d'études, très pratique, supérieur au programme des petites écoles. C'est l'enseignement moderne, distinct de l'enseignement classique, qu'il crée de toutes pièces; les Frères le développeront avec succès, et l'État, sous le second Empire, le leur empruntera.

Il gouverne par le bon sens toutes ses écoles. De ce qui s'est fait jusqu'à lui, il ne retient que ce qui est raisonnable; il veut que de jeunes Français apprennent à lire dans leur langue; dans ses classes remplies de nombreux élèves, il abolit l'enseignement individuel pour y substituer le mode simultané. Il inaugure de la sorte cette méthode féconde, qui, depuis trente ans, a fini par s'implanter dans toutes nos écoles, si bien que c'est la pédagogie de Jean-Baptiste de la Salle qui régit l'instruction primaire.

Une vie dont l'influence sociale a été si profonde et si durable, méritait d'être connue du public.

Ce n'est pas que plusieurs écrivains, entre autres Blain, Garreau, Salvan, Ravelet, Lucard, n'aient déjà raconté les vertus et les œuvres du fondateur des Frères. Mais, pour des raisons diverses, leurs travaux ne sont guère sortis de la sphère où se meuvent les Frères des Écoles chrétiennes. Le livre de Blain, assurément le meilleur, est moins une histoire qu'un volumineux traité de spiritualité, dont Jean-Baptiste de la Salle lui fournit le thème. Lucard avait amassé les matériaux d'une œuvre importante; mais le défaut d'art déprécie son mérite. Les autres biographes analysent Blain, simplement.

Nous n'avons rien négligé pour donner à notre travail le caractère strictement historique. Nous étions persuadé, en effet, que les Saints perdent toujours à entrer dans la légende, et que leurs exemples sont d'autant plus aptes à nous porter au bien qu'ils nous apparaissent plus sûrement contrôlés.

Dans cet esprit, nous nous sommes mis à la recherche de tous les documents capables de nous éclairer, et nous tenons à remercier ici les amis dévoués qui nous ont aidés dans cette tâche ardue. Le lecteur trouvera, à la fin de ce volume, l'indication des sources où nous avons puisé: archives, manuscrits, biographies du Saint, livres divers. Un grand nombre de pièces inédites ont pu prendre place dans les pages qui suivent.

Quelque retirée qu'ait été la vie de Jean-Baptiste de la Salle, elle ne s'est pas déroulée indépendante de son milieu : il a senti les influences de son siècle, et il a lui-même agi sur son siècle. C'est pour mieux faire sentir cette action réciproque, que nous avons, à plusieurs reprises, raconté les événements et décrit les institutions de l'époque où il a vécu. Son œuvre fût demeurée incomprise, si, par exemple, nous n'avions pas mis le lecteur au courant de la situation scolaire à la fin du XVII^e siècle.

Enfin, nous avons tenu à mettre en relief son rôle social. Ses vertus privées lui sont communes avec tous les autres Saints que l'Église honore ; son rôle social est le caractère particulier qui le marque aux yeux de la postérité.

Cependant, il eût été injuste de ne pas accorder à ses vertus privées la place que lui-même leur a donnée dans sa vie. Le lecteur eût mal connu notre Saint, s'il n'avait pas clairement vu que Jean-Baptiste de la Salle trouva dans l'oraison, dans la mortification, dans le détachement des créatures, dans la régularité parfaite, le secret de sa force et la vraie cause de son succès dans les œuvres. Pour mieux pénétrer la puissante vie concentrée dans son intérieur, nous avons longuement cité ses lettres et ses autres écrits, nous avons soigneusement recueilli tout ce que Blain nous avait conservé de ses discours. Nous espérons qu'ainsi, sans cesser d'être une histoire, notre livre sera encore une source d'édification.

Ce livre, je le dédie, comme un hommage de la compagnie de Saint-Sulpice, au plus glorieux de ses élèves. C'est à Saint-Sulpice que Jean-Baptiste de la Salle se forma aux vertus sacerdotales, sous la direction de M. Tronson. Il eut toujours, au séminaire, ses meilleurs amis, et, au début de ses écoles, il vint souvent y chercher des encouragements. Ce fut la paroisse qui établit ses écoles à Paris, et qui nourrit plus de vingt ans la communauté naissante. S'il eut quelque différend avec M. de la Chétardye, au sujet de la conception de son œuvre, il n'en trouva pas moins en lui un protecteur zélé. Le frère Barthélemy, son successeur, s'appuie sur M. Leschassier pour repousser les avances du jansénisme. A l'époque du rétablissement, en 1810, M. Emery préserve l'Institut des clauses gallicanes que l'Etat voulait introduire dans ses statuts. Puisque des liens si étroits, que Jean-Baptiste de la Salle aurait voulu rendre plus étroits encore, unissent Saint-Sulpice et les Frères, on ne sera pas surpris qu'un prêtre de Saint-Sulpice ait pris à tâche de glorifier dans l'histoire le fondateur des Frères.

Paris, en la fête de saint Joseph, 19 mars 1900, de ce couvent des Carmes que Jean-Baptiste de la Salle sanctifia de sa présence.

J. G. s.-s.

Lendemain d'Unité

ROME—ROYAUME DE NAPLES

Par Georges Goyau

1 vol. in-12..... 88 cts

SI nous aimions les titres bruyants, qui font violence à la curiosité de public et lui ménagent souvent une assez médiocre récompense, nous eussions intitulé ce recueil d'articles: "Pourquoi l'unité italienne n'est pas encore faite."

Nous touchons ici, en effet, aux deux questions dont la constante acuité paralyse la vie normale de l'Italie.

* **

D'une part la question romaine: voilà trente ans qu'elle est posée: elle est issue des circonstances mêmes parmi lesquelles s'est achevée l'unité dynastique; elle est née en même temps que cette unité; elle est la difficulté originelle, signalée sans relâche par Pie IX, demeurée entière sous Léon XIII.

D'autre part, la question du Midi; elle se dresse, de plus en plus inquiétante, à mesure que se déroulent les destinées de la jeune Italie; elle résulte, elle, non d'un vice d'architecture dans la construction même de la bâtisse unitaire, mais d'une négligence d'entretien, et, si nous osons ainsi dire, de l'incurie des régisseurs successifs.

Les auteurs de la monarchie unitaire sont responsables de la question romaine; les ministres qu'a pris à son service cette monarchie sont responsables de la question du Midi.

Ce sont-là, peut-être, les deux problèmes les plus graves avec lesquels ait à se débattre l'avenir de la péninsule.

* **

A peine en a-t-il été fait mention, pourtant, dans les campagnes électorales, qui, depuis quelques années, par l'effet des nombreuses dissolutions parlementaires, se sont multipliées en Italie. Ce silence est un symptôme étrange, et plus terrible encore, s'il est possible, que les questions mêmes ainsi dérobées au verdict des populations italiennes. Car ce silence denote une lacune dans le fonctionnement de la vie publique.

Les catholiques, qui savent et qui professent que la question romaine existe, sont absents de Montecitorio: à supposer qu'un Parlement puisse jamais, en fait, représenter quelque chose de vivant, le Parlement italien représente l'Italie moins les catholiques; est-ce encore l'Italie?

D'autre part, les électeurs du Midi, qui sont depuis trente ans les sacrifiés, envoient presque tous à Montecitorio, avec une docilité résignée, des députés fidèlement et successivement ministériels ; on cite et l'on honore, tant ils sont rares, ceux de ces députés qui voudraient être plus et mieux que les syndics des petits intérêts personnels de leurs commettants, et qui ont, à proprement parler, une politique ; l'opinion méridionale, au Parlement, n'est point une force qui compte : à supposer qu'un Parlement puisse jamais, en fait, représenter quelque chose de vivant, le Parlement italien représente l'unité italienne moins le Midi ; est-ce encore l'unité italienne ?

* * *

S'il n'y a point de députés pour soulever à la tribune de Montecitorio l'indéniable question romaine, il en faut chercher la cause dans la question romaine elle-même, qui ne permet point aux fidèles du Pape de collaborer à la vie politique du pays.

Et s'il n'y a pas de députés — ou très peu — pour défendre à la tribune les grands intérêts dont l'oubli constant a créé la "question du Midi", il en faut chercher la cause dans la question même du Midi, car l'un des traits qui la définissent, l'une des fautes les plus graves commises par les hommes d'Etat qui furent les bénéficiaires de l'unité, c'est la fréquente indifférence du pouvoir central à l'endroit de l'état intellectuel et moral des populations méridionales, et la longue négligence qu'il a mise à développer, parmi elles, les conditions propices à la formation d'un esprit public.

Ainsi, c'est parce qu'il y a une question romaine et c'est parce qu'il y a une question du Midi que les catholiques, en conscience, ne peuvent pas voter, et que les Méridionaux ne savent pas voter ; et, d'autre part, c'est l'abstention des uns et c'est l'incompétence des autres qui perpétuent ces deux questions en leur menaçante intégrité.

* * *

Grouper ici quelques éléments qui permettront de les étudier l'une et l'autre : voilà notre seule ambition.

Lorsque parurent, à la *Revue des Deux-Mondes*, les chapitres qui composent ce livre, il nous advint d'être vivement pris à partie dans le Nord de l'Italie et chaudement remerciés dans le Midi. Nous ne pouvions souhaiter meilleure fortune : à défaut d'autres signes, cette divergence même d'appréciations nous eût témoigné que la question du Midi existe, que le Nord préfère qu'on s'en taise, et que le Midi, lorsqu'on lui en parle, ose parfois faire écho.

A l'instigation de M. Giustino Fortunato, député de la Basilicate, notre chapitre sur l'émigration dans l'Italie méridionale a eu les honneurs d'une traduction intégrale en italien, publiée à Trani par les soins de M. Luigi Ferrara.

Le *Bullettino del Circolo Calabrese*, sous les initiales de M. Francesco Jerace, le grand statuaire napolitain, a bien voulu réclamer, pour les pages que nous avons consacrées à la grande propriété

dans les Calabres, "la plus haute considération de quiconque se sent encore quelque affection pour ces provinces négligées".

Quant à notre essai sur l'unité italienne et l'Italie du Sud-Est, il a été discuté, dans les termes les plus cordiaux, par l'un des hommes qui connaissent le mieux les Pouilles, M. Cosimo de Giorgi, en un article de la *Rassegna Nazionale*. Nous retenons avec émotion ce précieux témoignage, que nos pages "pondérées, calmes et sincères" ont fait "un grand bien à la région des Pouilles, trop oubliée par le Gouvernement, et qui est pourtant une des plus pacifiques et des plus patientes, une des plus productrices et des plus honnêtement travailleuses de l'Italie."

* * *

Mais un journal de Gênes s'est rencontré, pour qualifier cette pauvre Pouille de Cendrillon de l'Italie et pour nous accuser de "bourbonisme". Vérité en-deça des Abruzzes; erreur au-delà: ce que le Midi sait être vrai, le Nord le répute mensonger; ce que le Midi sait être sincère, le Nord le répute partial. C'est être bourbonnien, paraît-il, que de constater l'inertie de la monarchie unitaire dans une moitié de l'Italie. Bourbonnien, M. le député Fortunato, et bourbonnien, M. le député Talamo, qui, dans leurs discours de Melfi, Potenza, Valle di Lucania, ont osé dénoncer le mal et tenté de secouer leurs malheureux électeurs; bourbonniens, qui l'eût cru? M. le député Colajanni et M. le député Ciccotti, qui font la satire du "patriotisme unitaire, fanatique dans la forme, rarement sincère au fond", et qui signalent sans ambages l'injuste haine du Nord contre le Midi; bourbonnien sans doute, aussi, M. Francesco Nitti, le savant professeur de l'Université de Naples, qui écrivait en 1898: "Le lien unitaire s'est affaibli; il s'est affaibli de telle sorte qu'entre le Nord et le Sud le dissentiment se manifeste de toutes les façons. Désormais la renaissance des tendances séparatistes est pis qu'une menace; elle est un mal et un mal très grave. Il les faut combattre, non en condamnant à tort ou à raison ceux qui s'en sont les interprètes, mais en écartant les causes de lutte et d'aversion, en faisant le contraire de ce qu'on a fait jusqu'ici."

Dût son loyalisme politique paraître suspect au *Caffaro* de Gênes, M. Nitti n'a pas craint, en ces dernières semaines, de publier sous ce titre: *Nord et Sud*, un ouvrage qui est un modèle de précision scientifique et de démonstration rigoureuse. Originaire de la Basilicate, et compatissant à l'inique détresse où l'on a laissé son pays natal, il a eu la force, tout au long de ce livre, d'imposer silence à son cœur pour ne laisser parler que les chiffres et les graphiques; et chiffres et graphiques se succèdent, éloquentes, concluants, formant en leur ensemble une vraie page d'histoire. Il faut voir, à la suite de M. Nitti, quelles furent, à l'égard des pays méridionaux, les illusions et les maximes des hommes du Nord qui firent l'unité; on les considérerait comme des pays riches, indéfiniment riches, comme des colonies, allions-nous dire, que le Nord n'avait qu'à exploiter; et c'est ainsi qu'en-

tre 1860 et 1862, dans ce royaume des Deux-Siciles, qui possédait une organisation financière éminemment honnête et merveilleusement adaptée à sa situation économique et un système de perception très simple et très sûr, on implanta les complications onéreuses et oppressives de la fiscalité piémontaise. Elles survinrent, avec une allure de souveraines, dans un pays où l'on payait trois fois moins d'impôts que n'en payaient les sujets sardes et où la dette publique était quatre fois moindre que celle du royaume conquérant. Et les dépenses militaires, scolaires, administratives, qui obérèrent bientôt le budget italien, retombèrent sur le Midi plus lourdement que sur le Nord et profitèrent au Nord plus largement qu'au Midi. M. Nitti nous en donne la double démonstration. Son livre est un acte de courage.

Les approbations reçues du Midi nous avaient déjà consolé d'avoir lu dans le *Caffaro* de Gênes que nous n'écrivions que des sottises, *corbellerie* ; l'accord de nos remarques avec les conclusions de M. Nitti achève de nous rassurer : nous sommes en bonne compagnie.

Au demeurant, qu'on nous permette de le dire en terminant, il en est de l'unité, en Italie, comme de la République, en France : elles ne paraîtront, l'une et l'autre, vraiment assises et solidement fondées que lorsqu'il sera loisible, en toute franchise, de leur adresser des critiques sans que ces critiques soient interprétées comme des menaces, de faire effort pour les améliorer sans qu'on soit soupçonné de les vouloir détruire, de prétendre à les corriger sans qu'on soit accusé de les saper, et de s'attaquer, enfin, aux vices originels que peut-être elles recèlent, sans qu'on risque de passer pour l'adversaire des besoins légitimes dont elles furent l'expression parfois décevante. Ce n'est point en cachant les questions qu'on les supprime ; ce n'est point en traitant en ennemies certaines vérités gênantes qu'on les réfute ; ce n'est point en flétrissant comme des incendiaires les libres esprits qui osent penser tout haut qu'on étouffe les germes d'incendie qu'ils ont la perspicacité d'entrevoir et le courage de signaler ; et ce n'est point, enfin, en organisant je ne sais quelle "défense" inquisitoriale autour de certains fétiches qu'on peut sauver les réalités vivantes dont ces fétiches ne sont que la parodie.

NOUVEAUTÉ

Chant du Très Saint Rosaire

HARMONISÉ POUR TROIS VOIX ÉGALES

AVEC ACCOMPAGNEMENT D'ORGUE

Par M. l'abbé G. Dugas.

1 copie 5 cts, 6 copies..... 25 cts

LA MERE DE DIEU

ET

LA MERE DES HOMMES

D'APRÈS LES PÈRES ET LA THÉOLOGIE

Par le R. P. Terrien, S. J.

2 vol. in-8..... \$2.00

I.—La maternité virginal de Marie fera tout le sujet de cet ouvrage. Nous n'avons donc pas le dessin d'exposer *directement* chacun des mystères et des privilèges de la Mère de Dieu ; encore moins d'écrire son histoire, ou d'expliquer en détail par quelles pratiques la piété des fidèles peut lui rendre l'amour et le culte qui lui sont dus. Encore une fois, c'est la maternité que nous aurons toujours en vue : la maternité qui a fait de Marie la Mère de Dieu selon la chair, et la maternité selon l'esprit qui lui donne les hommes pour enfants. Et ce double point de vue n'ira pas contre l'unité de notre sujet : car les deux maternités s'appellent l'une l'autre, se compénètrent et ne sont au fond qu'une seule et même maternité.

J'ai dit que ces maternités s'appellent. Si la bienheureuse Vierge est devenue Mère de Dieu, c'est uniquement pour que nous naissions à la grâce ; en d'autres termes, c'est pour que nous ayons d'elle et par elle le principe de la vie surnaturelle et divine. Elle engendre le Verbe fait homme pour nous engendrer, puisqu'elle lui donne la vie de l'homme, pour que nous recevions la vie de Dieu. Mais, si la maternité suivant la chair va directement à la maternité suivant l'esprit, et trouve en elle sa raison d'être, comme nous le montrerons plus amplement en son lieu, la maternité spirituelle de Marie repose sur sa maternité physique. Nous le prouverons aussi plus tard, Marie est notre mère, parce qu'elle nous a préparé en Jésus-Christ et par Jésus-Christ la grâce d'adoption, qui nous fait vivre de la vie des enfants de Dieu ; parce qu'elle concourt perpétuellement à la distribution de cette même grâce, dans l'ordre de la sanctification.

Or, l'un et l'autre de ces rôles a pour fondement sa maternité divine. Enlevez cette maternité, Marie ne donne plus au monde le Rédempteur du monde ; elle n'a plus le droit d'offrir à Dieu la victime dont le sang nous vivifie ; ni l'hostie ni le prêtre ne viennent plus d'elle. Ôtez-lui cette maternité, vous lui ravissez du même coup la puissance d'intercession qui fait couler à flots sur nous la rosée céleste. Ainsi, dans Jésus-Christ, Notre Seigneur,

le mystère du Dieu fait homme se rapporte au mystère du Rédempteur, et réciproquement la fonction du Rédempteur parfait réclame comme support un Dieu incarné. Il est donc bien vrai que les deux maternités de Marie se tiennent et s'enchaînent dans l'unité d'un même *plan divin*.

Je dis plus : elles ne sont au fond qu'une seule maternité, la maternité divine considérée dans sa plénitude. La personne du Sauveur dans son intégrité, le Christ *total*, pour parler le langage de saint Augustin, c'est Jésus-Christ et son corps mystique. Voilà pourquoi Notre Seigneur s'applique à lui-même, dans les Livres Saints, ce qu'on fait pour ou contre les fidèles qui sont ses membres. Saül poursuit l'Église naissante et Jésus-Christ lui crie du haut du ciel : Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ?

Donc Marie, pour être pleinement la Mère du Verbe incarné, pour avoir une maternité qui réponde à la personne de son Fils, doit concourir à la naissance des membres, aussi bien qu'à la naissance de la tête (du chef). La personne mystique de Jésus-Christ est dans le plan divin l'épanouissement et le complément de sa personne physique. Donc aussi, dans une mesure semblable, la maternité spirituelle de Marie couronne et complète sa maternité de nature. Par conséquent, de même que la pleine compréhension du Fils réclame la connaissance des rapports qui le relie à l'Église, aux fidèles, aux rachetés dont est formé son corps mystique, ainsi la connaissance de la maternité divine de Marie serait absolument incomplète, si la maternité spirituelle était laissée dans l'ombre. Et voilà de nouveau comment les deux parties de cet ouvrage, celle qui traite de la maternité de nature et celle qui étudie la maternité de grâce, se rencontrent dans l'unité d'une même doctrine, comme elles sont reliées dans l'unité du même dessein de rédemption.

II.— Ces considérations montrent aussi d'après quel ordre il faut exposer un si vaste sujet. Les théologiens, dans leurs traités sur l'Incarnation, considèrent d'abord la personne physique du Verbe fait homme. Puis, cette personne une fois connue dans sa constitution, dans ses propriétés, dans ses perfections, ils l'étudient dans son rôle de Réparateur et de Rédempteur, c'est-à-dire dans les fonctions destinées à la formation de son corps et de sa personne mystiques. C'est la marche naturelle des idées, et nous la suivrons en parlant de la maternité de Marie. En premier lieu, nous étudierons la maternité de nature, principe, fondement et raison de tous les privilèges si libéralement accordés à la bienheureuse Vierge ; et ce n'est qu'après avoir épuisé cette matière, que nous expliquerons sa maternité de grâce avec toutes les fonctions qu'elle comporte. De là, deux Parties principales dans le présent ouvrage ; l'une ayant pour objet Marie envisagée comme Mère de Dieu, l'autre, Marie considérée comme Mère des hommes.

J'ai dit, en commençant, que le but *direct* de cet ouvrage était l'étude de la maternité de Marie. Mais, parce que tout en elle se rapporte à sa double maternité, comme les rayons à leur centre,

il s'ensuit, par une conséquence nécessaire, que l'étude et la contemplation de la Mère ramèneront naturellement sous nos yeux toutes ses grandeurs, toutes ses gloires et toutes ses bontés; en d'autres termes, tout ce qui se rattache à sa double maternité; c'est-à-dire, au fond, tout ce qu'il a plu à Dieu de nous manifester de sa personne et de son histoire. Toutefois, pour rester fidèle à notre plan, si nous considérons ces prérogatives en elles-mêmes, et nous le ferons avec toute l'étendue possible, ce sera finalement en vue de la maternité dont elles sont les propriétés, l'apanage et les dépendances. Ainsi l'étude approfondie des privilèges de la bienheureuse Vierge restera toujours au fond, comme notre titre l'annonçait, l'étude de la Mère de Dieu et de la Mère des hommes.

III.—Est-il besoin de prouver à des chrétiens, aux enfants de Marie suivant la grâce, combien haute et nécessaire est la matière que nous entreprenons de traiter. " Il ne faut pas croire, écrit un illustre théologien, que cette étude soit de peu d'importance et comme étrangère à la science sacrée. Pour moi, je n'en sais aucune, en dehors de la connaissance de Dieu et de son Christ, qui soit plus nécessaire et plus digne d'un théologien. Quoi donc? On discuterait sur la nature des Anges, sur leur grâce, leur mérite et leur gloire, sur le ministère qu'ils exercent auprès des hommes; et on ne donnerait pas une attention plus sérieuse encore, soit à considérer les privilèges de grâce et de gloire de celle qui est leur Reine, soit à connaître la mission qu'elle remplit pour le salut du monde. Certes, de ces deux études, la plus noble, la plus douce, la plus apte à nourrir la piété, n'est-ce pas sans comparaison la dernière? Ajoutons aussi qu'elle l'emporte sur l'autre quant à la certitude et quant à l'étendue: car, en partant des principes de la foi nous pouvons, avec l'aide de la raison, avancer plus loin et plus sûrement dans la connaissance de la Mère de Dieu que dans celle des esprits angéliques."

Nous sera-t-il permis d'enchéir encore sur les paroles de Suarez? La science de la maternité divine, et nous le prouverons avec évidence, est le complément indispensable de la théologie de l'Incarnation. Il en est de la connaissance comme du fait lui-même. Sans Marie point de Verbe incarné; sans la connaissance de Marie peu ou point de connaissance du même Verbe fait homme. Voilà pourquoi partout où la Mère de Dieu reste dans l'ombre; là où elle est méconnue et délaissée, les véritables notions sur la nature et la mission de l'Homme-Dieu, son fils, s'éclipsent et diminuent d'autant. C'est la triste constatation que nous aurons l'occasion de faire presque au début de notre première Partie.

Si la foi des chrétiens réclame une connaissance sérieuse de la maternité de nature, l'étude des fondements sur lesquels repose la maternité de grâce n'est guère moins indispensable à leur piété. Je ne voudrais pas être injuste envers nombre d'auteurs qui, dans leurs livres, ont pris à tâche d'exciter les fidèles à la

dévotion envers leur céleste mère. Pourtant, combien d'ouvrage et d'opuscules semés à profusion, où de brillantes banalités et je ne sais quelle sentimentalité vague remplacent trop souvent une doctrine établie sur les principes de la science sacrée. Ce qui s'en dégage, c'est moins l'hommage fondé sur une foi bien éclairée que de pieuses effusions sans consistance, tant il y a peu de précision, de netteté, de solidité dans les idées. Certes, on trouve, et je suis heureux de le dire, d'autres œuvres qui ne méritent pas semblables reproches. Mais dans la littérature courante elles sont le petit nombre, et généralement ce n'est pas chez elles que l'on va chercher ce qu'est la bienheureuse Vierge dans le domaine de la vie surnaturelle et divine.

En voulez-vous une preuve entre bien d'autres ? Demandez à beaucoup de chrétiens, je parle de ceux-là mêmes qui font profession d'être dévots à la Mère de Dieu, dans quel sens et pour quels motifs ils la saluent comme leur mère ; on vous parlera de son amour, de sa tendresse, de ses bienfaits, de sa puissance d'intercession ; mais où sont-ils ceux qui comprennent les causes intrinsèques et vraiment substantielles d'un titre si glorieux pour Marie, si doux et si consolant pour nous ? De cette ignorance trop commune peut surgir un inconvénient très notable : c'est que plusieurs seraient tentés de voir uniquement dans ce titre de Mère des hommes une pieuse hyperbole, plus apte à émouvoir la sensibilité qu'à satisfaire une intelligence raisonnable. Sans doute, il y a un instinct comme naturel au cœur du catholique qui protesterait contre de telles idées. Mais encore est-il opportun que l'intelligence vienne au secours du cœur, et que la vérité mieux connue donne à notre culte filial plus de profondeur et de solidité.

En Dieu, l'Amour personnel, qui est le Saint-Esprit, procède du Verbe, c'est-à-dire du Concept infini par lequel Dieu se dit à lui-même la plénitude de toute vérité ; et voilà pourquoi cet Amour est infini, comme le foyer lumineux qui l'émet. Ainsi le culte amoureux de notre très sainte mère sera d'autant plus vif, d'autant plus parfait, que nous aurons de ses privilèges une connaissance et plus juste et mieux approfondie : car la connaissance de Marie, comme celle de Dieu, mène à l'amour.

IV. — Mais où chercherons-nous cette doctrine sûre, claire et substantielle que réclame un traité sur la double maternité de Marie ? Je l'ai dit au titre même de l'ouvrage : chez les Pères et chez les Maîtres les plus autorisés de la science sacrée. Avec les uns et les autres nous irons tout d'abord puiser aux sources de la Sainte Écriture : car elle contient, sinon d'une manière toujours explicite, au moins en germe, tout ce qu'on peut écrire de plus glorieux et de plus sublime à l'honneur de la Mère de Dieu. Avec les uns et les autres encore nous nous appuierons sur l'autorité du témoignage traditionnel. Non seulement les docteurs de l'École, mais les Pères eux-mêmes, j'entends ceux d'une époque moins reculée, nous ont donné cet exemple d'interroger et de suivre les

vénérables témoins de l'antique croyance. Comme eux aussi, nous aurons recours à la sainte Liturgie, fidèle expression des sentiments et de la foi de cette autre mère des chrétiens qui est l'Église.

Nous irons encore puiser dans les ouvrages des Saints. A qui pourrions-nous mieux demander ce qu'il faut penser et croire des privilèges de la Mère de Dieu, qu'à ceux qui ont eu l'honneur et le bonheur de la contempler de plus près et de vivre plus familièrement avec elle ?

Du reste, pas plus que les uns et que les autres, nous ne nous croirons obligés d'affirmer uniquement de Marie les privilèges *explicitement* contenus soit dans la Parole écrite, soit dans la tradition primitive. La doctrine évangélique, encore qu'elle soit immuable en elle-même, est soumise quant à son intelligence à la loi du progrès ; non pas certes d'un progrès qui se résoudrait dans une diversité de croyances pour les différents âges, mais du progrès où la connaissance plus claire, plus large et plus compréhensive succède à des notions moins nettes et moins développées.

Écoutez encore Suarez : " C'est, dit-il, par un conseil tout particulier de l'Esprit-Saint que plusieurs mystères et privilèges de la Vierge n'ont été ni expressément consignés dans les Livres canoniques, ni renfermés dès l'abord dans une tradition claire et définie d'une manière certaine. Il fallait donner aux chrétiens une occasion de méditer plus profondément ces choses et de les étudier à loisir ; il fallait qu'ils pussent, en fouillant en quelque sorte par le raisonnement les principes généraux reçus dès l'origine, en tirer à la louange de Marie les multiples conséquences qu'ils renferment (1). Donc, en cette matière ainsi qu'en toute autre, on peut, on doit même apporter comme arguments, des raisons fondées sur les principes venus à nous par la tradition, sur la nature des choses, voire même sur les convenances ; car les unes et les autres sont d'un grand poids et d'une grande force en théologie, comme il est démontré par l'usage des plus illustres Docteurs, saint Cyrille d'Alexandrie, saint Augustin, saint Anselme et bien d'autres encore. Combien de fois ne les avons-nous pas vu faire appel non seulement à l'autorité directe de la parole de Dieu, mais aux raisons, aux analogies, aux conjectures même, partout où ils ont traité des mystères et des perfections du Christ ? Voilà donc quelles seront nos sources principales : la Sainte Ecriture, les Pères avec la Liturgie de l'Église et les théologiens.

V. — Quelques remarques sur chacune des sources. Dans l'emploi que nous ferons des Saintes Écritures, nous nous attacherons de préférence au sens littéral. Toutefois nous n'excluons pas absolument tout recours au sens *accommodatice* ; et cela pour deux raisons. La première, c'est qu'il peut servir à mettre en relief la vérité qu'il est impuissant par lui-même à établir. — Personne n'ignore quel heureux et fréquent usage en a fait la

sainte Église dans les louanges qu'elle donne à la bienheureuse Vierge. Tous nos Docteurs ont suivi cet exemple ; persuadés que ces accommodations, quand elles ne sont pas employées à la légère et sans choix ni réserve, ont une efficacité merveilleuse pour rendre plus saisissante et plus nette une doctrine appuyée d'ailleurs sur des arguments solides.

La seconde raison, c'est qu'il y a des cas où le sens accommodatice ne sert plus seulement à projeter la lumière sur des privilèges établis par des preuves indépendantes, mais qu'il revêt lui-même une force probante en faveur de ces privilèges. — Prenez par exemple les beaux textes *sapientiaux* que la sainte Église a si constamment appliqués à Marie dans nos livres liturgiques ; ces textes, il est vrai, n'ont par eux-mêmes aucune valeur démonstrative, puisque ce n'est pas la Mère, mais le Verbe de Dieu, son fils, que le Saint-Esprit avait en vue, quand il les inspira. — Et pourtant, l'autorité de l'Église, qui les emploie pour nous dire ce qu'elle pense et ce que nous devons penser de Marie, peut leur donner par cet emploi même toute la valeur d'un argument théologique. Ils deviennent dès lors la manifestation de sa croyance et de ses pensées.

Une deuxième remarque, ou plutôt le second chef de remarques, concerne l'usage que je ferai des Pères. Tous n'ont pas une égale autorité, différents qu'ils sont par l'ancienneté, par la science et par le rôle qu'ils ont joué dans l'Église de Dieu. Nous nous adresserons de préférence aux plus célèbres, à ceux-là surtout qui ont plus spécialement traité des prérogatives de la Mère de Dieu. Je n'ai pas la prétention de ranger au nombre des Pères proprement dits les écrivains ecclésiastiques qui leur furent contemporains ou qui les suivirent de près ; bien que leurs œuvres soient mêlées aux ouvrages des Pères dans les collections de Patrologie. Si les témoignages de ces écrivains sont par eux-mêmes de moindre autorité, ils ont pourtant leur valeur ; soit parce que les auteurs nous révèlent par eux quelle était à leur époque la pensée de l'Église, soit parce qu'ils ont eux-même puisé leurs inspirations dans la doctrine et dans les écrits des Pères. Voilà pourquoi je leur ferai de fréquents emprunts ; qu'ils appartiennent aux églises orientales ou qu'ils soient de notre Occident. Ainsi nous irons interrogeant sans interruption les panégyristes de la bienheureuse Vierge, depuis les temps apostoliques jusqu'aux temps plus rapprochés de nous, où la théologie scolastique héritera des enseignements des Pères pour les coordonner en un corps complet de doctrines.

Entre les écrits *authentiques* des Pères et des écrivains ecclésiastiques dont je viens de parler, se place toute une classe d'ouvrages insérés, eux aussi, dans les mêmes collections, et dont les auteurs sont inconnus ou douteux. Grand nombre de ces ouvrages sont d'une valeur assez médiocre ; mais il en est de remarquables, et qui méritent à tous égards d'être consultés et mis en œuvre.

Tels sont, par exemple, deux traités sur l'Assomption attribués

l'un à saint Jérôme, l'autre à saint Augustin ; un sermon des Louanges de la Mère de Dieu rangé communément parmi les œuvres de saint Épiphané ; un opuscule sur l'Excellence de la Vierge, un autre sur sa Conception, dont on a longtemps fait honneur à saint Anselme de Cantorbéry. A côté des œuvres que je viens de signaler, on pourrait en énumérer nombre d'autres qui, pour n'être pas authentiques, c'est-à-dire, pour ne pas émaner des Pères dont elles portent encore, ou dont elles ont porté le nom, sont loin d'être sans autorité. Nous en tirerons donc parti ; mais nous aurons soin de les restituer à leurs auteurs, quand il sera possible de les découvrir, ou du moins d'avertir le lecteur qu'ils ne sont ni du temps ni des Pères auxquels on les a rapportés.

Je disais plus haut combien il est déplorable de trouver une doctrine si vague et superficielle dans une foule d'ouvrages, écrits pour vulgariser les privilèges de la bienheureuse Vierge parmi les fidèles. Ce qui ne l'est pas moins, c'est de voir avec quelle incroyable légèreté, pour ne pas dire, avec quel sans-gêne, les textes des Pères sont allégués dans ces mêmes ouvrages. Il y a de légitimes excuses pour les écrivains des temps plus reculés. Les éditions qu'ils avaient entre les mains étaient fautives ; la critique avait à peine commencé son œuvre. Ce n'est donc pas merveille qu'ils aient souvent erré dans l'attribution des textes, et il y aurait injustice à leur en faire un crime. Mais ce qui était pardonnable aux quinzième, seizième et dix-septième siècles ne l'est plus aujourd'hui. Et pourtant, si l'on compare une foule de livres plus modernes avec les anciens, on voit avec stupeur que les défauts signalés, loin de diminuer, se sont multipliés comme à l'infini. Il faudrait des volumes pour relever toutes les incorrections commises en ce genre.

Encore, si l'on s'en tenait à mettre sous le patronage de quelque Père des textes appartenant à d'autres. Mais que de textes dont il est absolument impossible de trouver la provenance, et qui sont de pure invention, bien qu'on nous les présente sous l'égide d'auteurs célèbres par leur science et leur sainteté. La gloire de la sainte Mère de Dieu n'a rien à gagner du fait de pareilles inexactitudes. Si prodigieux est le nombre des œuvres authentiques composées à son honneur pendant tout le cours des siècles chrétiens, qu'il suffit pleinement à la faire connaître avec toutes ses grandeurs. Encore une fois, je ne prétends pas exclure de son éloge tout sermon, tout opuscule, tout traité dont on ne pourrait indiquer exactement l'auteur ; ce serait, en plus d'un cas, se priver d'une mine précieuse ; mais encore faut-il qu'on n'aille pas travailler les textes ou les attribuer de gaieté de cœur à qui n'en a jamais eu la paternité.

J'aurais dû peut-être abréger, ou même omettre, ces réflexions qui pourtant ne sont injurieuses pour personne, puisque je n'ai signalé particulièrement ni un titre ni un nom d'auteur. Mais il m'a semblé qu'elles serviraient à me justifier moi-même d'avoir si minutieusement indiqué la source des textes, dont je me servirai dans la suite de mon travail. Il m'a paru que je devais à l'hon-

neur de la bienheureuse Vierge de n'apporter, pour la louer, aucun texte dont je n'aie vérifié la provenance, et que mon lecteur ne puisse contrôler après moi.

Peut-être aussi trouvera-t-on que je fais de trop fréquents et de trop longs appels aux témoignages. Pourquoi ne pas en extraire la substance pour l'insérer dans la suite du texte ; pourquoi, s'il est parfois utile de donner quelque extrait littéral, ne pas le faire brièvement ; pourquoi surtout multiplier des citations encombrantes, quand il suffirait d'une ou deux phrases pour porter la conviction dans les âmes ? Cette objection n'est pas nouvelle ; on l'a faite à beaucoup d'autres. Et pourtant, de tous ceux qui ont écrit les meilleurs ouvrages sur la sainte Vierge Marie, il n'en est aucun qui n'ait cru devoir passer outre. Éclairer les esprits, échauffer les cœurs, tel est le double but qu'on doit se proposer quand on traite des grandeurs de la Mère de Dieu. Or, les paroles des Saints et des Pères ont une efficacité merveilleuse pour faire atteindre ces deux fins.

Qu'on me parle d'un privilège singulier de la Mère de Dieu, et que j'entende tant de grands et saints personnages l'affirmer dans toute la série des siècles et sur toutes les plages, pourrai-je ne pas unir ma croyance à leur croyance, sensiblement persuadé que l'Esprit de vérité seul peut former un tel accord ? Et ma conviction sera d'autant plus forte que j'entendrai les propres accents de ces grands témoins : parce que cela même écartera je ne sais quelle défiance qui pourrait se faire jour, si l'on se contentait d'en appeler à leur témoignage, sans qu'ils parlent eux-mêmes. Mais c'est à la volonté surtout qu'il est utile de faire entendre le langage des Saints. Des paroles qui sortent d'un cœur possédé par l'Esprit de Dieu et tout pénétré de son onction, se ressentent toujours de leur origine : elles portent à ceux qui les lisent un parfum de dévotion qu'on attendrait vainement de toute autre parole. Et voilà pourquoi des citations nombreuses et relativement assez longues, dussent-elles en alourdir la marche, auront une place de choix dans le présent ouvrage.

Je ne craindrai pas non plus de rapporter textuellement les idées et les raisonnements des maîtres de la Théologie scolastique. Si parfois il se rencontre, dans les extraits que je ferai de leurs œuvres, quelques-unes de ces formules techniques à l'usage de l'École, je tâcherai de les expliquer par une courte paraphrase pour les rendre intelligibles. Les passer sous silence, ce serait oublier qu'elles ont l'avantage inappréciable d'apporter à l'expression des idées une précision, une force que des formes de langage plus élégantes seraient souvent impuissantes à donner ?

VI—J'ai dit le sujet de cet ouvrage, l'importance capitale des matières qui s'y traitent, et les sources diverses où nous puiserons nos développements.

J'ajoute, en dernier lieu, que je ne m'en tiendrai pas à proposer les dogmes strictement définis, ni même à rendre raison de ces mêmes dogmes, autant que faire se peut. Ce sera là, sans doute,

notre but principal. Mais il ne faut pas oublier qu'en dehors de ce domaine, il y a nombre de questions plus ou moins incontestables, sur lesquelles on ne pourrait garder le silence, sans tromper la pieuse attente du lecteur, et sans sortir de la voie frayée par les plus illustres et par les plus saints panégyristes de la Mère de Dieu. Longtemps avant que l'Église eût défini la Conception immaculée de la bienheureuse Vierge, ils l'avaient enseignée, expliquée, défendue. Mais, tout en dépassant les limites de la croyance obligatoire, nous nous garderons de donner comme des vérités de foi ce qui n'est qu'une opinion plus probable, ou, tout au plus, une doctrine moralement certaine.

Si il ne nous appartient pas de devancer les jugements de l'Église, ce serait montrer trop d'indifférence pour la Mère de Dieu, que de mesurer ses louanges à l'obligation stricte que nous imposent les jugements déjà portés, lors même que des raisons sérieuses nous invitent à lui reconnaître d'autres privilèges. Tel n'est pas l'esprit de la sainte Église, et s'il fut jadis une école qui craignait par-dessus tout d'aller trop loin dans l'éloge, nous savons que cette mère des chrétiens, loin de l'encourager de son approbation, ne cessa de bénir ceux qui combattaient pour la plus grande gloire de la Mère de Dieu, sa mère et la nôtre.

Mon vœu le plus cher, et la récompense que j'espère de mon travail, serait d'occuper une humble place dans l'innombrable armée de ces dévoués serviteurs de la bienheureuse Vierge. C'est pourquoi je vous fais humblement la prière que l'Église met sur les lèvres de ses enfants et des vôtres, ô Vierge sacrée : *Dignare me te laudare, Virgo sacrata ; da mihi virtutem contra hostes tuos.*

Nouveauté

NOS DEVOIRS

ENVERS

Notre - Seigneur Jésus - Christ

DANS LA SAINTE EUCHARISTIE

Par M. l'abbé S. FÈBVRE

62^{ème} Mille

1 fort vol. in-18..... 35 cts

LE LIVRE DE LA PRIERE ANTIQUE

Par le R. P. Dom Fernand CABROL

Bénédictin de Solesme, prieur de Farnborough (Angleterre)

1 très fort vol. in-12..... \$1.00

TOUT homme qui admet l'existence de Dieu reconnaît la nécessité de la prière. S'il y a un Dieu, créateur de ce vaste univers, il faut que l'homme l'adore, le remercie, le loue, reconnaisse son domaine, s'humilie devant lui pour ses fautes, lui demande miséricorde et assistance. Ainsi la prière, sous une forme ou sous une autre, doit tenir dans la vie de tout homme qui n'est pas athée une place importante. Celui donc qui nous apprendrait à prier mériterait toute notre reconnaissance.

Si l'Église, comme nous le croyons, est la vraie société fondée par le Christ et bénie par Dieu, elle doit non seulement apprendre à ses fidèles à prier, mais encore sa prière doit être la prière la plus excellente, la plus vraie et la plus efficace. Or c'est bien le caractère que les indifférents eux-mêmes et parfois les adversaires reconnaissent aux prières et à la liturgie catholique. Ils ne peuvent assister à un office de l'Église, si cet office est accompli comme il doit l'être, sans éprouver une émotion profonde et sans être portés à s'agenouiller et à prier avec les fidèles. Cet effet a été mille fois constaté et peut se constater encore chaque jour autour de nous.

Newman, encore protestant, écrivait : " Il y a tant d'excellence et de beauté dans les offices du bréviaire que si des controversistes romains le présentaient à un protestant comme le livre des dévotions romaines, ce serait créer indubitablement un préjugé en faveur de Rome, à supposer que le protestant fût d'une candeur moyenne et sans partis pris."

Il hérita de Froude un bréviaire dont ce dernier s'était servi : " Je le pris, a raconté Newman devenu catholique, je l'étudiai, et depuis ce jour je l'ai sur ma table, et je m'en sers constamment." Plus tard, il racontait encore que cet événement fit époque dans sa vie ; l'étude du bréviaire et l'habitude de le réciter chaque jour ouvrirent devant lui une route nouvelle.

Les plus célèbres romanciers de nos jours ont souvent aussi cherché leurs plus beaux effets dans la description des rites de la liturgie. Nous ne citerons pour la France que I. K. Huysmans, et pour l'Angleterre Hall Cain, dans *Christian*, et Mme Humphrey Ward dans *Helbeck of Barmisdale*.

Or, malgré les louables efforts tentés pour faire connaître cette prière de l'Église, il nous semble que trop de fidèles ignorent encore les trésors de doctrine et de piété, nous dirons même de poésie, qu'ils trouveraient dans la liturgie ; ils s'en détournent pour aller éteindre leur soif à des citernes à moitié vides ou remplies d'une eau fade et trouble.

Tout le monde a souri à cette anecdote du bon La Fontaine qui, pour avoir assisté à un office et lu quelques pages d'un prophète, en sortit émerveillé, demandant à tous ceux qu'il rencontrait : " Avez-vous lu Baruch ? "

Hélas ! combien de chrétiens auraient répondu aujourd'hui au bonhomme : " Qu'est-ce que Baruch ? " Avec le fabuliste nous dirions volontiers aux fidèles : " Avez-vous lu Baruch ? Avez-vous lu votre paroissien ? avez-vous de votre vie ouvert un bréviaire ? ou un missel ? " Nous irons plus loin : combien parmi les prêtres et les religieux, qui ont la charge de lire et d'étudier ces livres, les connaissent et les estiment à leur juste valeur ?

Nous avouons avoir éprouvé une douloureuse surprise en lisant dans les *Notes sur l'Angleterre* de ce grand et libéral esprit que fut Taine, un éloge du *Prayer book* qui prouve jusqu'à l'évidence d'abord que cet écrivain, d'ordinaire si bien informé, ignorait que la source du *Prayer book* est dans les livres de la liturgie catholique, — et, secondement, que ce livre dont il admirait les beautés n'a guère fait qu'appauvrir ou même tronquer cette liturgie, au témoignage d'un bon nombre de ministres anglicans eux-mêmes qui laissent de côté leur livre officiel pour revenir à la liturgie catholique.

Cette ignorance presque générale provient de bien des causes qu'il serait trop long d'analyser ici. L'une des principales est que la liturgie, sous sa forme actuelle et dans ces livres, n'est pas accessible à tous.

Nous pensons donc faire œuvre utile en apprenant aux fidèles, et même peut-être à des hommes religieux et de bonne foi qui sont hors de l'Église, à connaître cette prière, en leur donnant les moyens de s'instruire par eux-mêmes à tous les secrets de la liturgie.

Nous avons en effet dans cet ouvrage étudié les différents aspects de la prière catholique et donné des notions que nous croyons suffisantes pour permettre à tous de comprendre les livres dans lesquels cette liturgie est renfermée, et de s'intéresser aux cérémonies de l'Église.

Si nous avons choisi le titre de la *Prière antique*, c'est d'abord parce que la liturgie chrétienne s'est constituée dans la période antérieure de l'histoire de l'Église, du I^{er} au VI^e, et, au plus tard, du I^{er} au IX^e siècle ; à ce moment elle est organisée à peu près de toutes pièces ; les transformations survenues dans la suite ne modifieront que les détails ; les grandes lignes restent les mêmes.

De plus, il faut bien faire un aveu. Bien que l'Église se soit révélée, à toutes les époques de son histoire, comme la grande maîtresse de la prière et de la liturgie, jamais ce don n'a brillé

d'un plus vif éclat que dans cette période antique. Et la meilleure preuve qu'on en puisse administrer, c'est que, comme nous venons de le dire, l'Église possède au ix^e siècle tous ses rites toutes ses formules de prière, le service divin est organisé, les formes de la psalmodie sont arrêtées ; elle n'a plus qu'à conserver cet héritage que lui ont transmis les âges précédents. Les additions qui viendront dans la suite sont de peu d'importance, comparées à la fécondité et à l'esprit d'initiative de l'époque antérieure.

La *prière antique*, c'est donc, au fond, la prière chrétienne, la liturgie de tous les temps.

Loin de nous la pensée de blâmer ou seulement de dédaigner ce qui s'est fait dans le courant du moyen âge ou des temps modernes. Il y a eu là aussi d'admirables inspirations, et peut-être pourrions-nous plus tard étudier la liturgie de cette époque. Si nous nous sommes attachés dans cette étude surtout aux premiers siècles, c'est que, encore une fois, là est la clef de la liturgie.

Pour atteindre plus sûrement notre but et faire goûter la liturgie catholique, nous avons donné de nombreux extraits, si bien que notre livre prend par ce côté le caractère d'une sorte d'*anthologie liturgique* ou d'*eucologe*. Nous voudrions que les personnes pieuses eussent l'idée de s'en inspirer parfois dans leurs prières ou leurs méditations, et même de l'emporter avec elles à l'église. Nous osons croire qu'à ces leçons elles puiseraient le sens liturgique et qu'ensuite elles prieraient avec plus de facilité et de profit.

Parmi les conclusions qui se dégagent de ce travail il en est une sur laquelle nous voulons insister : c'est une loi de progrès continu et de transformation que l'étude de la liturgie primitive nous permet de constater.

Il ne faut pas s'étonner de cette évolution que nous observons ici comme partout, et qui sur cette terre semble une des lois de la vie. Chacun de ces changements s'explique et se justifie par le développement naturel de la société chrétienne, dont les besoins et les aspirations changent à chaque époque.

Chose curieuse ! Ce sont les rationalistes et les protestants qui nous reprochent le plus aigrement ces manifestations nouvelles de la vie. Voyez comment leurs historiens et leurs théologiens en prennent note avec une satisfaction non dissimulée ! On dirait que la conception qu'ils se font de l'Église est celle d'une société immobile, arrivée du premier coup à l'âge adulte et qui n'en doit pas sortir.

Chose peut-être plus étonnante encore, ces critiques injustes et étroits sont parvenus à imposer ces vues à quelques apologistes qui ont voulu prouver cette chose impossible, contraire aux données de l'histoire et de l'expérience, que tout ce qui est aujourd'hui existé dès les temps apostoliques. Ils ont par là donné beau jeu à la critique. Pour nous, au contraire, rien ne prouve mieux que cette loi d'harmonieux développement, l'assistance de l'Esprit-Saint, et la nécessité au sein de l'Église d'un pouvoir régulateur. Il nous semble que ceux qui rejettent ce pouvoir sont obligés

ou bien de se priver de tout ce qui est son œuvre, et d'édifier de fond en comble une église nouvelle, ou bien d'accepter cette position illogique et peu sincère, qui consiste à adopter, pour les faire siennes une partie des institutions de l'Église et à rejeter les autres.

De même que l'étude plus approfondie de l'œuvre de la création et de ses phases séculaires nous fait concevoir pour le Créateur une admiration plus profonde et plus intelligente que celle qui nous était inspirée par l'étroit hexaméron des anciens, de même notre admiration grandit quand nous étudions en détail ce progrès dans l'unité, cette loi de continuité qui préside au développement de l'Église du ier au xxe siècle. On sent à chaque instant la présence de ce pouvoir intime et divin qui la régit, écarte ce qui est nuisible, conserve ce qui est bon, l'inspire et la conduit au milieu de tant d'écueils contre lesquels le sens mystique est exposé à se briser.

Un autre scandale pour certains critiques, c'est de retrouver quelques-uns des rites de la liturgie catholique dans certains cultes païens. Mais le christianisme, par cela même qu'il est la vraie religion de l'humanité, n'a rejeté des anciens cultes que les parties gangrenées. Presque toutes les religions ont conservé des vestiges de vérités ou de pratiques traditionnelles, qui expriment les vrais sentimens de la créature à l'égard du Créateur. Saint Augustin l'avait bien remarqué quand il disait : " Nous avons certaines choses communes avec les païens, mais la fin est diverse. " Même ceux qui nient l'existence de cette tradition primitive admettent que le sentiment religieux procède dans l'homme d'une source élevée, et quand il n'est pas perverti par la passion ou par l'intérêt, ce sentiment est toujours respectable, parfois sublime.

Rien donc de plus naturel que ces analogies qui ont été parfois recherchées avec un zèle haineux par nos adversaires. Tout ce que nous avons droit d'attendre, c'est ceci : comme la religion du Christ est la vraie religion, elle doit avoir sur ce point aussi bien que sur les autres ce caractère de *transcendance* dont on a tant parlé, c'est-à-dire que sa prière doit se traduire en des accents plus élevés, ses rites doivent être dégagés de tout caractère bas ou grossier.

Deux mots, en terminant, sur la nature de cet ouvrage. Il n'est que le résumé et la réduction sous un petit format d'un ouvrage beaucoup plus considérable et d'une forme exclusivement scientifique que nous avons entrepris et qui, nous l'espérons, parviendra à son éclosion quelque jour avec le concours de collaborateurs dévoués et intelligents et d'amis généreux. Cette étude sur les documents liturgiques les plus anciens et sur tous les textes qui, dans les Pères et les écrivains des dix premiers siècles, se rapportent à la liturgie, nous a fourni en partie les éléments de celui-ci. De ces longues recherches dans les documents primitifs il nous a paru utile de tirer un ouvrage moins étendu et à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs. Par là même qu'il s'adresse

à tous les chrétiens et non à un cercle restreint de savants ou d'érudits, celui-ci devait revêtir un caractère d'édification que le premier ne saurait avoir, sinon en un sens tout différent. Dans ce dernier, les textes seuls parleront ; ici nous avons dû nous borner à un petit nombre de citations ; mais même les généralisations, qui pourront paraître hâtives à quelques-uns, sont souvent appuyées sur des preuves longuement accumulées. Nous ne pouvions négliger les ouvrages des liturgistes modernes dont plusieurs ont écrit des travaux utiles, dont quelques-uns sont arrivés à des résultats importants et nouveaux. Plus d'une fois nous sommes rencontrés avec eux, ayant puisé aux mêmes sources ou suivi les mêmes chemins. Nous avons accepté de bon cœur ces coïncidences, comme une confirmation de nos propres idées. Si parfois nous sommes entré dans des voies nouvelles, notamment sur l'origine de la messe, des vêpres, sur les offices de la semaine sainte, sur la nature de certaines prières, etc., ce n'est pas sans des raisons sérieuses, quoique nous n'ayons pu toujours donner toutes nos preuves. Malgré tout, il y a trop souvent dans toute étonnement sur la liturgie une part assez large faite à l'hypothèse et qui provient surtout de la rareté et de l'obscurité des documents.

Quant aux ouvrages qui auraient pu directement inspirer celui-ci, en dehors des liturgistes que nous avons déjà nommés, nous ne voyons guère à citer que le célèbre ouvrage de dom Guéranger sur *l'Année liturgique*, dont le nôtre peut passer, dans une sphère beaucoup plus modeste, comme une sorte de complément. Il suffit de jeter un regard en effet sur ceux de Simon Verepæus sur les *Liber* et les *Thesaurus percum* sur les charmants petits livres de Léon Gautier et sur quelques autres collections de même genre qui ne sont guère que des anthologies de prières, pour voir combien le nôtre en diffère.

Si nous le constatons, ce n'est pas pour nous en faire un mérite d'originalité, mais bien plutôt afin de réclamer l'indulgence des lecteurs à l'égard d'un livre où sont touchées tant de questions encore bien peu étudiées.

Il ne nous reste plus qu'à formuler le souhait de voir ce modeste volume aller à l'adresse de ceux pour qui il a été composé ; puissent les âmes religieuses y trouver quelque lumière et quelque profit ! Nous demandons dans ce but l'assistance de Celui qui est "le distributeur de tous les biens célestes", et nous dirons cette prière d'un martyr des premiers siècles :

" O Christ, Sauveur du monde, lumière qui ne s'éteint pas, trésor des biens célestes, qui de concert avec le Père et le Saint-Esprit dissipes les ténèbres, et constitues toutes choses, regarde-nous d'un œil favorable, rejette les superstitions criminelles de ceux qui s'opposent à la vérité ; arrête leurs mauvais dessein afin qu'ils n'empêchent pas mon âme de rester attachée à Toi qui es le Dieu vivant dans les siècles.

" Car à Toi est toute gloire, toute vénération, toute action de grâces : honneur et adoration au Père et au Fils et au Saint-Esprit maintenant et toujours et dans les siècles des siècles éternellement. Amen. "

Mois des Morts

AU CIEL ON SE RECONNAIT

Par le R. P. Blot

34ème édition in-12..... \$0.25

CONSIDERATION SUR L'ÉTERNITÉ

Par le R. P. Drexellus

1 vol. in-12..... \$0.50

La Mort Chrétienne

OU MOYENS DE S'ASSURER
LA GRACE D'UNE BONNE MORT

Par le R. P. Bellocius
de la Compagnie de Jésus

TRADUIT PAR BERTHON

1 vol. in-12..... \$0.63

LE CIEL CITE DES BIENHEUREUX

Par le R. P. Drexellus
de la Compagnie de Jésus

1 fort vol in-12..... \$0.75

Le Dogme de L'Enfer

Par le R. P. Schouppe

1 vol. in-18..... \$0.20

Le Dogme du Purgatoire

ILLUSTRÉ PAR
DES FAITS ET DES RÉVÉLATIONS PARTICULIÈRES

Par le R. P. Schouppe

1 vol. in-12..... \$0.75

L'ENFER

OU

Les Supplices des Réprouvés

Par le R. P. Drexellus

1 vol. in-12..... \$0.75

LE PARADIS CATHOLIQUE

Par l'abbé Lohan

33ème édition, 1 vol. in-12..... \$0.60

Les AUXILIATRICES du PURGATOIRE

Par le R. P. Blot

5ème édition 1 vol. in-12..... \$0.63

LES DOULEURS DE LA VIE

La Mort, Le Purgatoire,
ESPÉRANCE ET CONSOLATION

Par Mgr Pestel

1 vol. in-12..... \$0.88

Les Merveilles Divines

DANS

LES AMES DU PURGATOIRE

Par le R. P. Rossignoli

1 vol. in-18..... \$0.38

Le même relié..... \$0.63

Les Vérités Éternelles

MÉDITATIONS SUR SES FINS DERNIÈRES

Par le R. P. Pergmayr

1 vol. in-18..... \$0.25

LES QUESTIONS

DE VIE OU DE MORT

Par le R. P. Lefebvre

1 vol. in-12..... \$0.88

L'Éternité des Maudits

1 vol. in-12..... \$0.25

L'ETERNITE S'AVANCE
ET
Nous n'y Pensons Pas

OU RÉFLEXIONS ET PENSÉES POUR

MOURIR SAINTEMENT

Par le R. P. Geramb

ouvrage faisant suite à

L'UNIQUE CHOSE NECESSAIRE

1 vol. in-12 \$0.50

L'UNIQUE CHOSE NECESSAIRE

OU REFLEXIONS, PENSEES ET PRIERES
POUR

MOURIR SAINTEMENT

Par le R. Geramb

1 vol. in-12 \$0.50

MIROIR DES AMES

1 vol. in-12, relié \$0.60

MOIS DES AMES DU PURGATOIRE

OU MÉDITATIONS PRATIQUES
POUR

CHAQUE JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE

Par M. l'abbé Berlioux

6ème édition in-18 \$0.35

NEUVAINÉ

POUR LE SOULAGEMENT

Des Ames du Purgatoire

Par un missionnaire du Sacré-Cœur

1 vol. in-32 \$0.05

40 cts la doz. \$3.00 le cent

NOUVEAU MOIS

DES AMES DU PURGATOIRE

Par le R. P. Gay, S. M.

1 vol. in-18 \$0.38

OCTAVE DES AMES

EN HUIT SERMONS

Par le R. P. Heymans

1 vol. in-12 \$0.25

OFFICES ET PRIERES

POUR

LES MORTS

1 vol. in-32 \$0.25

PENSEES CONSOLANTES

Par le R. P. Huguet

1 vol. in-18 \$0.38

Le même relié \$0.63

PETIT MOIS DES AMES DU PURGATOIRE

Prix \$0.25

Petit Mois des Ames du Purgatoire

Prix \$0.10

PETIT MOIS DES AMES DU PURGATOIRE

Par l'auteur des Paillettes d'Or

1 vol. in-32 \$0.05

40 cts la doz. \$3.00 le cent

PURGATOIRE ABREGÉ

Par le R. P. Bronchain

1 vol. in-18 \$0.30

PURGATOIRE ET CIEL

Par M. Sanson

1 vol. in-12 \$0.63

PURGATOIRE ET LE CIEL

Par le R. P. Bronchain

1 vol. in-32 \$0.05

LA GERBE D'OR

A MONSIEUR LOUIS FAVIER, ORFÈVRE,
ET A MADAME LOUIS FAVIER.

I

LA BELLE FROMENT

Vers l'an de grâce 1763, le joli magasin de la *Gerbe d'or*, au quai des Orfèvres, était tenu par un fort brave homme, nommé Adrien Froment, sa femme Babet. Ils avaient eu un grand nombre d'enfants, mais, ainsi qu'il en arrive souvent à Paris, plusieurs d'entre eux étaient morts en bas âge, et il ne restait à Froment que deux fils et une fille. L'aîné, déjà marié, père de famille et très habile en son état, était associé à son père ; le cadet, prêtre, vicaire à Fontenay-aux-Roses, et la jeune Elisabeth, sage et modeste enfant, déjà si belle à seize ans qu'on ne la désignait, dans toute la cité, que sous le nom de la belle Froment. Bien loin de tirer vanité de cela, Elisabeth évitait les regards, sortait le moins possible et, pour qu'elle descendit à la boutique, il fallait que sa mère et sa belle-sœur fussent tout à fait empêchées d'y aller recevoir les chalands. Ils étaient nombreux : maître Froment, syndic de la corporation des orfèvres, ayant aussi l'honneur d'être l'orfèvre attitré du Dauphin et de beaucoup de personnes de la cour.

Or par un beau soir d'octobre, maître Froment étant allé à une réunion des syndics de sa corporation, son fils travaillant dans l'atelier au premier étage et la grand'mère et la jeune femme fort occupées d'un petit enfant malade, Elisabeth avait dû s'installer au comptoir. Assise sur la haute chaise de velours vert, elle brodait aux dernières lueurs du soleil couchant, qui faisait étinceler autour d'elle, à l'étalage et dans les vitrines, les ostensoirs, les aiguïères, les plats d'argent et les calices d'or constellés de pierres précieuses. Elisabeth portait ce soir-là une robe brune et un fichu de linon d'un blanc de neige ; ses cheveux châtain, relevés sur le front, étaient attachés d'un ruban de taffetas bleu et les objets brillants qui l'entouraient n'effaçaient pas l'éclat de ses beaux yeux et de son teint blanc et vermeil comme la fleur du pommier.

La porte s'ouvrit, et un jeune homme de belle taille et de bonne mine, vêtu fort simplement, entra dans la boutique, salua Elisabeth et resta un instant devant elle comme ébloui.

— Que désirez-vous, monsieur, dit-elle en posant sa broderie.

— Je... je voudrais voir des bracelets à médaillons, mademoiselle... pour choisir un modèle. Il s'agit de faire monter en bracelet les portraits que voici.

Et il tira d'une petite boîte quatre miniatures précieusement enveloppées, de la grandeur d'un écu.

Tandis qu'Elisabeth, ouvrant un tiroir, y choisissait trois ou quatre modèles de bracelets, le jeune homme ôtait les papiers de soie qui entouraient les portraits et alignait sur le comptoir couvert de velours d'Utrecht les quatre miniatures.

Elisabeth y jeta les yeux et fut prise d'une grande envie de rire en apercevant les portraits d'un chien, d'un chat, d'une perruche et d'un petit singe, fort bien peints, du reste.

— Voici nos plus jolis modèles, monsieur, dit-elle. Celui-ci vaut vingt-cinq louis, celui-là trente, et le plus simple, cent écus seulement.

— J'ai permission d'aller jusqu'à trente louis, mademoiselle, et je prends le plus beau. Madame la marquise veut encadrer dignement le portrait de ses favoris. Comment les trouvez-vous, mademoiselle?

— Ce sont des bêtes fort bien peintes, monsieur; mais j'avoue que je m'étonne un peu que l'on veuille en faire un bracelet. Jamais nous n'en avons monté de cette sorte.

— Oh! cela va devenir à la mode, mademoiselle. Du moins, madame la marquise l'espère bien. Elle veut porter son bracelet jeudi, au jeu de la Reine, et prétend que toutes les dames vont me commander le portrait de leurs animaux favoris.

— Tant mieux, monsieur, si on vous les paie bien cher.

— Hélas! il faut vivre, et je ne suis pas en état de choisir ma besogne, mademoiselle; mais je n'ai pas pris des leçons pour ne peindre que des bêtes, et je voudrais...

— Quel jour désirez-vous avoir ce bracelet, monsieur, et où faudra-t-il le porter?

— Mercredi, mademoiselle, chez madame la marquise de Nointot, quai des Théâtres, à gauche du couvent. On paiera comptant.

— Vous serez servi, monsieur.

Il salua, sortit, et rentra deux minutes après :

— Pardon, mademoiselle, j'oubliais; il faut avoir soin de placer les médaillons de telle sorte que le chien et le chat se tournent le dos, et que la perruche et la guenon se regardent. Comme ceci. Madame de Nointot y tient absolument. Et que l'envers des médaillons soit en émail bleu.

— Je vais en prendre note, monsieur, soyez tranquille. Est-ce tout ce que vous aviez à me recommander?

— Oui, mademoiselle. Je suis votre serviteur.

Cinq minutes après, il revint encore, et, sans oser entrer, dit en entr'ouvrant la porte :

— Mademoiselle, n'envoyez pas avant midi chez madame la marquise. Elle ne se lève qu'à onze heures au plus tôt.

— C'est entendu, monsieur.

Un peu ennuyée de toutes ces fausses sorties, Elisabeth appela l'apprenti et lui ordonna de fermer la boutique, tandis qu'elle allumait sa petite lampe pour mettre tout en ordre et clore les comptes de la journée.

II

SUR LE PONT-NEUF

Joannes Bertholet, en sortant de chez Froment, s'en alla muser sur le terre-plein du Pont-Neuf. Il était Lyonnais, et ne connaissait presque personne à Paris, où il n'habitait que depuis six mois.

Un maître peintre, pour qui on lui avait donné des lettres de recommandation, était alors fort malade et n'avait pu le recevoir. Le frère de ce peintre, négociant lyonnais, se doutant bien que la bourse de son jeune compatriote devait être fort légère, l'avait recommandé à quelques grandes dames ; mais une seule s'était décidée à essayer le talent de Bertholet, et lui avait proposé de peindre Cocotte, Azor, Manchon et Grippe-Soleil, quatre petites bêtes aussi méchantes que faire se peut. Cette besogne finie, la marquise n'avait plus songé qu'à commander son bracelet et paraissait oublier de payer le peintre.

— Je suis sûre, lui avait-elle dit, que mon bracelet vous fera commander des miniatures par douzaines.

— Dieu le veuille, pensa Bertholet, mais, en attendant, il ne me reste pas deux louis en poche, et l'hiver va venir.

Il acheta pour deux sols un gros chausson de pommes sur le Pont-Neuf, et, tout en le croquant et regardant les derniers feux du jour s'éteindre au-dessus du coteau de Chaillot et du fuyant de la Seine, il se mit à bâtir des châteaux en Espagne, récréation peu coûteuse et qui n'en est pas moins l'une des plus agréables du monde.

— Sûrement, se dit-il, le beau bracelet de la marquise sera fort remarqué. Mesdames de France, qui ont toutes de vilains petits chiens de manchon, voudront me les faire peindre. Cela me fera gagner beaucoup d'argent, et j'irai passer quelques mois en Italie. Je deviendrai très habile, je rapporterai un chef-d'œuvre, j'obtiendrai d'être admis parmi les membres de l'Académie de peinture, et alors je me marierai. C'est trop triste d'être tout seul ; ah ! si je pouvais avoir un intérieur paisible, heureux, comme était celui de mes parents ! Une femme qui ressemblerait à la belle que j'ai vue tout à l'heure !

— Bonsoir, Bertholet ! fit une voix jeune et joyeuse.

Il se retourna et vit son voisin d'étage de la rue de la Huchette, Raymond Versac, étudiant gascon, un chausson de pommes à la main.

— Je vois que vous êtes de mon goût, Bertholet. Rien de bon comme ce souper en plein air ; il n'y manque qu'une chose !

— Hé ! quoi donc ?

— A boire, parbleu ! L'été, le marchand de coco est là, mais, sitôt le quinze octobre, il se fait marchand de marrons, et il me faut souper comme un mouton. Et ces chaussons de pommes sont étouffants. Si nous allions chez le marchand de vin ?

— Volontiers ; mais il ne vend que de la piquette. Ah ! si nous étions à Lyon ! si vous saviez ce qu'est le vin de Sainte-Foy ! un nectar digne des dieux, à cinq sous la bouteille !

— Et dans mon pays, c'est bien autre chose. La blanquette de Limoux fait sauter le bouchon à cinquante pieds en l'air, et ne coûte que deux sols dans les années ordinaires, un sol dans les bonnes années. Enfin, faute de mieux, allons boire du vin d'Argenteuil. C'est moi qui régale.

Ils allèrent au coin de la rue Dauphine, à l'enseigne du *Triomphe de Bacchus*, et prirent chacun un verre d'un affreux mélange de vin de Suresne et d'Auvergne, décoré du nom de Médoc, et qu'ils ne purent achever. Comme toujours, le Gascon ayant oublié sa bourse, le Lyonnais paya, et ils se séparèrent en se promettant de mieux souper quand ils seraient devenus, l'un grand peintre, l'autre médecin célèbre.

III

LE BRACELET DE LA MARQUISE

La marquise était revenue de Versailles de fort méchante humeur. Bien loin de la complimenter de son bracelet, Madame Adélaïde s'était écriée :

— En vérité, madame, vous faites trop d'honneur à ces bestioles de leur donner une place réservée d'ordinaire aux portraits de famille.

En vain, la bonne reine, Marie Leczinska, avait-elle essayé d'adoucir le coup en admirant la riche monture des médaillons et leur fine et brillante coloration, elle était trop sincère pour approuver le choix des sujets, et toutes les dames présentes n'eurent que des regards de dédain pour les miniatures du pauvre Bertholet.

Il en résulta que madame de Nointot eut la migraine, et, trois jours après, à sa toilette, grondait encore ses femmes de chambre à tort et à travers. L'une d'elles, essayant de faire diversion, avertit sa maîtresse que le jeune peintre, monsieur Bertholet, attendait depuis deux heures dans l'antichambre que madame voulût bien le recevoir.

— Que me veut-il, cet ennuyeux ?

— Je ne sais pas, madame, faut-il le lui demander ?

— Ce n'est pas difficile à deviner, dit tout bas à la marquise sa femme de charge, personne âgée qui avait son franc parler dans la maison ; ce peintre est gueux comme ses pareils, et il voudrait être payé.

— Maudit bracelet ! s'écria la marquise, il m'a déjà coûté trente louis. Que faut-il donner à ce barbouilleur, ma bonne ?

— Mais, je ne sais en vérité. Il a bien travaillé un mois à ses miniatures, et il a eu grande peine. Azor l'a mordu, Mauchon l'a griffé, Grippe-Soleil a failli lui arracher le nez, et, s'il n'a un œil crevé, ce n'est pas la faute de Cocotte.

— Oh ! les vilaines bêtes ! Ne m'en reparlez jamais. C'est leur faute si Madame Adélaïde m'a fait un si méchant compliment, mais c'est la faute du peintre aussi. S'il les avait mieux peintes...

Enfin, donnez-lui ce que vous voudrez ; mais soyez raisonnable. Je veux remplacer les médaillons par des sujets de fantaisie que je commanderai à quelque grand peintre, et il ne faut pas que je me ruine avec cet apprenti. Il me semble que six francs par jour sont un joli denier. Il y a dans un mois vingt-six jours ouvriers. Comptez, ma bonne ; j'ai trop mal à la tête pour le faire. Combien cela fait-il ?

— Vingt-six fois six font cent cinquante-six, madame.

— Donnez-lui cent-soixante livres, et, s'il n'est pas content, qu'il aille se promener.

La femme de charge revint au bout de cinq minutes.

— Monsieur Bertholet remercie madame la marquise et la prie de bien vouloir, comme elle le lui avait promis, le recommander à quelqu'une de ses amies.

— Décidément, ce peintre est insupportable... pourtant, j'ai promis... Ah ! j'ai une bonne idée !

Et s'asseyant devant son joli petit bureau de bois de rose incrusté de nacre et d'écaïlle, madame de Nointot traça sur un petit carré de papier parfumé d'ambre l'adresse suivante : Madame Chantemerle, quai des Ormes, maison de la *Belle Oiselière*.

— Qu'il dise qu'il vient de ma part, cela suffira ; j'ai déjà parlé de lui à la Chantemerle. Allez. S'il revient, qu'on lui dise que je n'y suis pas. Je ne veux plus penser à cette sotte aventure.

IV

LA BELLE OISELIÈRE.

Muni du petit billet de la marquise, Bertholet, n'ayant rien de mieux à faire, s'achemina vers le quai des Ormes. Naturellement, il passa par le quai des Orfèvres. Il commençait à bien connaître Paris, et il s'était assuré que le plus court chemin pour aller de n'importe quel endroit à n'importe quel autre était toujours de passer par ce joli quai au soleil.

Il y passa donc et, d'un furtif regard, constata que madame Froment était assise au comptoir, qu'il n'y avait nul chaland dans la boutique et que la belle Elisabeth aidait sa mère à emballer quelques menues pièces d'argenterie dans une petite boîte.

Il s'éloigna et rêva si bien en marchant qu'il arriva devant Notre-Dame, prit à droite au lieu d'aller à gauche et s'en alla jusqu'au Jardin des Plantes. Là, se ravisant, il demanda où était le quai des Ormes.

— Vous y tournez le dos, monsieur, répondit la bonne femme qu'il interrogeait. Retournez au pont de la Tournelle, traversez l'île Saint-Louis et le pont, et vous y serez.

— Quelle peut-être cette madame Chantemerle ? se disait Bertholet ; son nom n'indique pas qu'elle soit de qualité, mais c'est peut-être une riche bourgeoise.

Et il marchait vite, car le brouillard de novembre s'étendait sur la Seine et le crépuscule commençait déjà.

En arrivant quai des Ormes, la première maison qu'il aperçut, maison très haute, très étroite, et dont tout le rez-de-chaussée était occupé par une boutique de marchand d'oiseaux, était celle de la *Belle Oiselière*. Une énorme enseigne l'indiquait aux passants, et le peu qui fût resté visible de cette peinture rongée par le temps eût rempli à merveille l'office d'épouvantail à mettre sur un cerisier.

Sans s'arrêter à considérer cette croûte, Bertholet entra, salua une grosse femme qui s'occupait à donner une leçon de français à un perroquet vert, et lui demanda madame Chantemerle.

— C'est moi, monsieur ; qu'y a-t-il pour votre service ?

— Madame la marquise de Nointot m'a dit...

— Ah ! fort bien. Je sais de quoi il s'agit. Enchantée de vous voir, monsieur Bertholet. Baptiste ! Baptiste ! viens donc. C'est le jeune peintre lyonnais, tu sais, c'est ton pays.

Baptiste entra. C'était un gros homme à figure réjouie. Il accueillit à merveille Bertholet, l'accabla de questions sur la ville de Lyon et l'invita à souper de la façon la plus cordiale. Bertholet refusait par discrétion. Chantemerle lui dit d'un air de mystère.

— Restez donc, j'ai du vin de Sainte Foy et la bourgeoise nous fera des bugnes. C'est moi qui lui ai appris à les faire.

Il y avait si longtemps que le jeune peintre n'avait goûté de bugnes, si longtemps qu'il ne s'était assis à une table hospitalière, qu'il accepta gaiement l'invitation. Il aida ses hôtes à fermer leur boutique, et tandis que la bourgeoise et sa servante Margot s'évertuaient à préparer un bon souper, il écouta patiemment l'histoire du bonhomme Chantemerle, qui avait quitté Lyon à l'âge de dix-huit ans, rêvait de s'y retirer dès qu'il aurait deux mille livres de rentes, et était intimement persuadé qu'en revoyant le clocher de Fourvières, il retrouverait ses jambes de quinze ans, son bel appétit, sa belle humeur, et le reste.

Le souper dura trois heures, et, à travers le bavardage des deux époux, vrai couple de perroquets, Bertholet finit par apprendre que leur projet était de lui faire repeindre leur enseigne, et qu'il devrait y représenter madame Chantemerle en jupon court et coiffure de bergère, entourée d'oiseaux et telle qu'elle était à vingt ans, c'est-à-dire mince, élégante et jolie comme un cœur ; moyennant quoi il toucherait dix louis le jour même où l'on accrocherait l'enseigne.

La somme était médiocre, la besogne difficile et surtout peu flatteuse ; mais Bertholet avait besoin de travailler, et ces braves gens le recevaient si bien qu'il accepta le marché.

Tout joyeux, Chantemerle voulut trinquer à la santé de la Belle Oiselière et de son peintre, et l'horloge de Notre-Dame sonnait dix heures lorsque Bertholet regagna sa mansarde de la rue de la Huchette, rue pleine de rôlistes, habitée aussi par nombre d'étudiants, gens qui soupaient de pain sec, de rêves et d'espérances.

(A suivre.)

Nouveautés

MANUEL DE PHYSIQUE

Rédigé conformément aux programmes
du baccalauréat et de l'inscription
dans la faculté des arts de l'Université Laval

Par **L. MINIER**

ANCIEN PROFESSEUR DE PHYSIQUE ET DE CHIMIE
AUX COURS LEBLOND DE BRUMATH ET BONNIN
ET LAMBERT DE ROODE

Avec 113 figures intercalées dans le texte

1 vol. in-12 cartonné \$1.00

Franges d'Autel

POESIES DE

SERGE USÈNE, EMILE NELLIGAN, LUCIEN

RENIER, ARTHUR DE BUSSIÈRES, ALBERT FERLAND

J.-B. LAGACÉ, ANÉDÉE GÉLINAS, LOUIS DANTIN, ETC.

Brochure in-8° illustrée de 18 grandes compositions et de
26 dessins de Lagacé..... 0.45



ÊTES-VOUS SOURD??

Tous les cas de SURDITE ou d'OREILLE DURE se guérissent maintenant par notre nouvelle invention. Les sourds-muets de naissance seuls sont incurables. Les bourdonnements d'oreille cessent immédiatement. Décrivez votre cas. Examen et conseil gratuits. Vous pouvez vous guérir chez vous à un coût relativement bas.

Dr. Dalton's Aural Institute, 596 La Salle Ave., CHICAGO, ILL.

LA RELIGIEUSE PARFAITE

ou

LA PIÉTÉ DANS LE CLOÛTRE

INSTRUCTIONS FAITES

Par le R. P. Bellecoq

de l'ordre de Saint-Dominique

Nouvelle édition, revue

augmentée de sujets de méditations

pour une retraite de religieuses

Par le R. P. BOURGEOIS

du même ordre

1 vol. grd in-18..... \$0.50

LES

Mélanges Religieux

Reproduction en partie des anciens Mélanges Religieux.

Sont publiés par fascicules illustrés de 32 pages in-8

Il en paraît un chaque mois depuis le mois de janvier 1899.

Prix du fascicule 10 centins

\$1.20 par année

Le tome 1er (1899) est en vente. Prix relié : \$1.50

SOMMAIRE

DU 10ÈME FASCICULE (2ÈME VOLUME).

LE DIXIÈME FASCICULE CONTIENT UN BEAU PORTRAIT DU R. P. HONORAT, fondateur des Oblats au Canada.

NOUVELLES DIVERSES : Canada.—Institution des Dames de la Providence pour l'Asile des femmes âgées et infirmes.—Couvents protestants.—Coup d'œil sur les retraites en Canada.—Municipalités.—Correspondances, Société de tempérance.—Arrivée des Pères Oblats au Canada.—NOUVELLES DIVERSES.

ROBERT Maison de Finance

180 Rue Saint-Jacques
Edifice de la Banque d'Epargnes, Montréal

Cette maison fait une spécialité de placements sur propriétés religieuses et institutions publiques, au Canada et dans tous les Etats-Unis; évêchés, universités, collèges, couvents, hôpitaux. Aussi sur obligations ordinaires et amortissables, de chemins de fer, tramways électriques, municipalités scolaires, sociétés industrielles, etc.

PLACEMENTS.—Le fondateur de la maison, M. ANTOINE ROBERT, donne personnellement toute son attention aux placements pour ses clients européens.

Armand Doin 32 années d'expérience
Chapelier et Manchonnier
1584 rue Notre-Dame, Montréal
(vis-à-vis le Palais de Justice)
Fourrures prises en soin pendant l'été
Réparations faites avec soin et prix modérés.

DOMINION LINE NAVIRES DU COURRIER

Faisant le voyage durant l'été, toutes les semaines, entre

MONTREAL, QUEBEC ET LIVERPOOL VIA RIMOUSKI

PROCHAINS DÉPARTS POUR LIVERPOOL

VAISSEaux RAPIDES POUR PASSAGERS

Vancouver, Dominion, Cambroman

Doubles Hélices, Lumière électrique, Vitesse et Comfort

ACCOMMODEMENTS SUPERIEURS

Pour les passagers des cabines de 1ère et 2me classes et aussi pour ceux de l'entree-pont
Grandes chambres bien aérées, et ponts spacieux pour promenades.

Patronné par Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal.

Pour plus amples informations concernant le passage, etc., s'adresser aux agents locaux de la Compagnie, ou à

DAVID TORRANCE & CO., Agents généraux

17, Rue SAINT-SACREMENT, Montréal

J. et C. BRUNET & Cie, 147 Rue St-Laurent, Montréal
Téléphone Bell 496

Ferblantiers, Plombiers, Coureurs, Electriciens et Poseurs d'Appareils de Chauffage

Toutes réparations exécutées promptement et à des prix modérés,

SPÉCIALITÉ:—Pour la pose et les réparations des fournaies à eau chaude, à vapeur haute et basse pression, et des fournaies à l'air chaud, à des prix modérés.

ALBERT CAUTHIER

IMPORTATEUR ET MANUFACTURIER

D'Ornements d'Eglise

Bronzes et Chasubleries

Statues de toutes descriptions, Chemins de croix en bas-relief, en peinture à l'huile, en Chromos et Lithographies. Magnifiques choix de Lampes de sanctuaire, Lustres, Chandeliers d'autel et Candélabres, Calices, Ciboires, Ostensoirs et Burettes, Vin de messe de Sicile, Madère et Taragone.

Cierges approuvés pour le culte par les autorités de l'archevêché de Montréal.

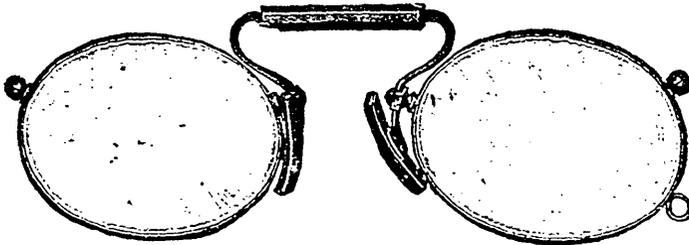
Magnifique candélabre breveté au Canada et aux Etats-Unis, à sept lumières, pouvant donner au-delà de cent changements différents au prix de \$32.50 la paire.

SPÉCIALITÉ POUR AUTELS EN TOUS STYLES ET DE TOUS PRIX

1675, 1677 rue Notre-Dame - Montréal

INSTITUT D'OPTIQUE AMERICAIN

LUNETTES



LORNGONS

1856 Rue Sainte-Catherine, Montréal

Coin Cadieux, 2ème porte à l'est

Sans
Médecin
Ni Médecine,
etc.

GUERISON D'YEUX

Sans
Médecin
Ni Médecine,
etc.

Par nos Verres Merveilleux, qui sont directement importés des plus célèbres manufactures étrangères et sont confectionnés ici à l'Institut par nos Gradus Opticiens Spécialistes, ayant plusieurs années d'expérience et travaillant avec des instruments d'optiques des plus modernes du jour, etc., de manière à guérir toutes les maladies d'yeux, les inflammations de toutes sortes, donnant l'Energie et la Vigueur aux Nerfs Optiques et rendant la vue forte pour bien voir de loin comme de près, etc.

Seule Maison à Montréal, faisant la Spécialité dans la Fabrication de Verres à Lunettes, Lorgnon, Yeux artificiels, etc., taillés et ajustés à ordre et sur commandes exclusivement, selon la force de la Vue et les maladies d'Yeux.

Consultation et Examen de la Vue **GRATUITEMENT**. Satisfaction Complète

AVIS.—Nous sollicitons les cas déjà abandonnés par les Docteurs et aux personnes non satisfaites de leurs vieilles Remèdes de venir nous consulter et d'essayer nos célèbres VERRES à Lunettes et Lorgnon, etc., pour la guérison des yeux.

Ouvert de 8 hrs A. M. à 8 hrs P. M.
Le Dimanche de 1 à 4 hrs P. M.

Toutes prescriptions d'Oculistes
seront soigneusement remplies.

2 Dames seront à la disposition des Dames et Enfants malades.

Le Propagateur est édité par MM. Cadieux & Derome, libraires, au No 1603, rue Notre-Dame, Montréal et imprimé au No 20 rue St-Vincent, à Montréal, par Eus. Senécal & Cie.